

Université de Montréal

Les collaborations interarmées en contexte opérationnel : l'exemple de l'utilisation des véhicules
aériens sans pilotes

Par Valérie Leone

École de criminologie
Faculté des arts et des sciences

Travail dirigé présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
en vue de l'obtention du grade de *Maître ès sciences* (M.Sc)
en Criminologie – Option sécurité intérieure

Juillet 2017

© Valérie Leone

Ce travail dirigé de maîtrise intitulé :

Les collaborations interarmées en contexte opérationnel : l'exemple de l'utilisation des véhicules aériens sans pilotes

Présenté par :

Valérie Leone

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Francis Fortin

Président-rapporteur

Samuel Tanner

Directeur de recherche

Josée Payeur

Membre du jury

RÉSUMÉ

L'utilisation des véhicules aériens sans pilote lors d'opérations militaires à l'étranger se fait grandissante. Les forces armées membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ont perçu l'absolue nécessité d'une surveillance des groupes d'insurgés situés outre-mer. Ces technologies modernes, étant exploitées par les forces opérationnelles d'un grand nombre de nations, demandent une étroite collaboration entre militaires d'une même coalition. De ce fait, la littérature soutient que les collaborations interarmées tendent à être influencées par l'usage des drones, ces nouvelles technologies menant soit à une meilleure intégration des pratiques entre militaires de pays alliés ou bien à une séparation nette des tâches et des responsabilités diminuant ainsi la collaboration entre les troupes de diverses nations. En plus de cette absence de consensus émanant de la littérature, les perceptions des militaires canadiens sur ce sujet sont absentes des écrits académiques. Par conséquent, cette étude de cas porte sur l'expérience de onze militaires des Forces armées canadiennes ayant été déployés à l'étranger et ayant travaillé avec des drones en coopération avec d'autres nations. Les résultats de ce travail dirigé mettent de l'avant, entre autres, l'importance des suggestions pour une meilleure intégration du travail lorsqu'il est question de l'usage des drones. De plus, les militaires sondés affirment qu'une séparation des tâches existe lors de mission impliquant des véhicules aériens, mais que cette réalité est perçue comme essentielle à la réussite d'une opération. Le travail collaboratif est toutefois complexifié par des règles d'engagement discordantes entre les pays ainsi que par un éloignement géographique des militaires analysant les données collectées par les drones.

Mots-clés : Forces canadiennes, véhicule aérien sans pilote, drones, collaboration internationale.

ABSTRACT

The use of unmanned aerial vehicles in military operations is growing. The armed forces who are members of the North Atlantic Treaty Organization have perceived an absolute necessity of monitoring oversea insurgent groups. These modern technologies, exploited by the operational forces of many nations, require close collaboration between the military forces of a same coalition. Consequently, the literature maintains that international collaborations tend to be influenced by the use of drones, new technologies leading to either a better integration of military practices of allied countries or a clear separation of duties and responsibilities, which decreases collaboration between the troops of various nations. In addition to this lack of consensus in the literature, perceptions of Canadian military personnel on this issue are absent from academic writings. Thus, this case study examines the experience of eleven Canadian Forces members who have been deployed overseas and have worked with drones in cooperation with other nations. The results of this research show, among other things, the importance of feedback for better work integration when it comes to the use drones. Moreover, the military interviewed stated that segregation of duties exists on missions involving unmanned aerial vehicles, but this reality is perceived as essential to the success of an operation. Collaborative work is, however, complicated due to conflicting rules of engagement between countries as well as a geographical remoteness of military personnel analyzing data collected by drones.

Keywords : Canadian forces, unmanned aerial vehicles, drones, international collaboration.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
ABSTRACT	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : RECENSION DES ÉCRITS	4
1.1 Relations inter-organisationnelles : la convergence et la collaboration des troupes	4
1.2 Cultures et sous-cultures professionnelles militaires	6
1.2.1 <i>La culture militaire à trois niveaux</i>	7
1.2.2 <i>La distance culturelle comme obstacle à la collaboration internationale</i>	8
1.3 La culture stratégique	12
1.3.1 <i>La définition de la culture stratégique</i>	12
1.3.2 <i>La culture stratégique du Canada</i>	14
1.4 Nouvelles guerres, nouvelles technologies	17
1.4.1 <i>La révolution des affaires militaires pour une puissance technologique accrue</i>	18
1.4.2 <i>Les véhicules aériens pilotés à distance</i>	19
1.4.3 <i>L'utilisation des UAV par les Forces canadiennes</i>	21
1.5 Problématique	23
CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE	27
2.1 L'étude de cas	27
2.2 L'entretien	30
2.3 Applications à la présente étude : stratégies d'échantillonnage et profil des participants ..	30
CHAPITRE III : ANALYSE	34
3.1 La collaboration et l'usage des véhicules aériens sans pilote	35
3.1.1 <i>Collaborer avec les troupes au sol</i>	36
3.1.2 <i>La collaboration par de meilleures capacités d'analyse</i>	38
3.1.3 <i>L'inégalité technologique : séparer les tâches pour mieux collaborer</i>	42

3.1.4 <i>Interprétation des résultats</i>	45
3.2 Obstacles à la collaboration internationale	46
3.2.1 <i>La disparité des règles d'engagement</i>	46
3.2.2 <i>L'éloignement géographique</i>	50
3.2.3 <i>Interprétation des résultats</i>	54
CONCLUSION	57
Réflexion	57
Résumé	59
Recommandations	63
<i>Formation pré-déploiement sur le processus et la capacité d'analyse</i>	63
<i>Centralisation physique des analystes</i>	64
<i>Compréhension approfondie des règles d'engagement des pays alliés</i>	64
RÉFÉRENCES	66

INTRODUCTION

L'utilisation des véhicules aériens sans pilote en zone opérationnelle est l'un des développements les plus saillants en ce qui a trait aux technologies de guerre. L'évolution rapide des performances de ces drones semble, à prime abord, avoir facilité les interventions militaires de la dernière décennie (Schaub et Kristensen, 2015). Ces véhicules aériens pilotés depuis le sol effectuent une variété de tâches, ceux-ci étant dotés d'une gamme de dispositifs les rendant très polyvalents. En effet, bien que les appareils et capteurs installés dans ces véhicules varient en fonction des missions pour lesquelles le drone est conçu, ces véhicules aériens pilotés à distance possèdent des dispositifs permettant l'autonomie de vol, la surveillance, la communication et la localisation GPS (Demir, Cicibas et Arica, 2015). De ce fait, les forces armées membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) s'appuient de plus en plus sur les drones pour soutenir leurs opérations militaires.

Par conséquent, l'utilisation grandissante de ces véhicules aériens sans pilote a récemment été démontrée lors de diverses opérations militaires à l'étranger. Lors des opérations de maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine, l'armée française a conduit sur une période de quatre mois plus d'une trentaine de vols de drones, contribuant à obtenir de plus amples renseignements afin de supporter les 4200 casques bleus membres du *UN Protection Force* déployés sur le terrain (Schaub et Kristensen, 2015). La mission effectuée en Afghanistan a également montré que ces drones peuvent, entre autres, être utilisés pour la surveillance de troupes au sol. En effet, les forces terrestres de l'OTAN ont vu l'impérieuse nécessité d'une surveillance tactique pour leurs opérations contre les talibans (Gregory, 2011; Boyle, 2014). Puis en Libye, les véhicules aériens

sans pilote ont fourni des informations de ciblage détaillées et en temps réel, données nécessaires afin que les avions de chasse trouvent et atteignent leurs cibles (Schaub et Kristensen, 2015).

Par ailleurs, les Forces armées canadiennes utilisent, depuis 2003, ces formes de technologies récentes afin de recueillir davantage d'informations liées à la sécurité nationale et internationale (Byers et Franks, 2014). Même si leur utilisation fut tardive pour le Canada, l'usage de ces véhicules aériens sans pilote lors d'opérations militaires actuelles s'avère efficace (Schaub et Kristensen, 2015). Leur utilité a été démontrée au cours du conflit en Afghanistan, ce qui a incité, en 2008, le ministère de la Défense nationale à inclure ces technologies comme une composante essentielle des Forces armées pour la stratégie de défense du Canada.

Ceci dit, ces technologies modernes sont également exploitées par les forces opérationnelles d'autres pays, ce qui demande une étroite collaboration entre militaires d'une même coalition. Chaque mission effectuée par un drone requiert quelques dizaines d'individus de diverses forces militaires aptes à manier ces dispositifs aériens ainsi qu'à analyser les données provenant de multiples capteurs intégrés à ces drones (Gregory, 2011; Smith et Walsh, 2013). Cela dit, cette coopération interarmée tend à être influencée par ce progrès technologique (Resteigne et Soeters, 2010), celui-ci modifiant les pratiques et créant de nouveaux rôles et responsabilités (Noorman, 2014).

Ainsi, dans une visée exploratoire, il sera intéressant de se pencher sur la coopération interarmée sous l'angle de cette technologie récente. Bien peu d'études se sont intéressées à la relation entre la collaboration entre les différentes armées nationales et les drones. Ce phénomène demeurant

diffus, cette étude de cas tentera de reconnaître et d'illustrer cette réalité négligée par la science (Roy, 2009). Il sera ainsi possible de comprendre comment s'articule la coopération entre militaires alliés sujets à utiliser les drones afin d'améliorer l'efficacité des troupes en zones de conflit.

Cette présente étude est composée de trois chapitres. D'abord, une recension de la littérature aura pour objectif de comprendre la constitution des relations inter-organisationnelles entre les troupes pour ensuite illustrer une tendance récente en matière de nouvelles technologies, celle des véhicules aériens sans pilote. Cette section permettra également de comprendre les débats entourant la relation entre les pratiques militaires et l'usage de véhicules aériens sans pilote. Suite à cela, la méthodologie utilisée pour la collecte de données sera détaillée et une description des participants de la recherche sera ensuite illustrée. Par ailleurs, il sera possible d'effectuer une analyse des perceptions des militaires canadiens sur leur travail en contexte opérationnel, membres ayant coopéré avec d'autres armées nationales dans le but d'effectuer une mission lors de laquelle des véhicules aériens pilotés depuis le sol sont mis à contribution. Enfin, quelques recommandations seront émises afin d'améliorer les pratiques des membres des Forces canadiennes tant en contexte d'exercices internationaux que de déploiements majeurs outre-mer.

CHAPITRE I : Recension des écrits

Depuis le 11 septembre 2001, de nombreuses recommandations ont été émises afin que les forces de sécurité membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) aient une meilleure coopération inter-organisationnelle dans le but unique de vaincre le terrorisme (Prezelj, 2014). Toutefois, la collaboration entre diverses instances sécuritaires n'est pas un phénomène tout à fait nouveau. Celui-ci a pu être observé notamment au cours de la Deuxième Guerre mondiale où des forces alliées luttaient côte à côte contre l'ennemi. La libération du continent européen fut le résultat de l'effort collectif des troupes issues de différents pays (Resteigne et Soeters, 2010; Soeters et Szvirsev Tresch, 2010). Par ailleurs, une telle approche coopérative demande, pour l'ensemble des acteurs, de bonnes capacités à gérer les nombreux défis qui sont reliés à une coordination inter-organisationnelle d'envergure. Dans cette section, il sera ainsi possible de voir, entre autres, que la confrontation de cultures organisationnelles militaires propres aux différentes nations génère des conflits quant à la prise de décisions moralement adéquates.

1.1 Relations inter-organisationnelles : la convergence et la collaboration des troupes

Les interventions militaires multinationales ont été progressivement encouragées dans le cadre de missions effectuées par l'ONU et l'OTAN. Celles-ci tendent à devenir toujours plus complexes en raison des menaces plus diffuses et de la nature non-conventionnelle des combats (Friis, 2010). Donc, les relations entre les coalitions militaires se doivent d'être harmonieuses puisqu'elles sont indispensables. Il est ainsi primordial de saisir comment ces collaborations se structurent en se basant sur les notions de convergence et de culture. D'abord, les relations

internationales et les sciences politiques, qui se sont intéressées à la collaboration en milieu organisationnel, ont montré que la capacité des réseaux institutionnalisés à produire du changement au niveau politique s'est réalisée par des effets de convergence (Forget, 2015). La notion de convergence, étant essentielle à la compréhension des relations inter-organisationnelles tant civiles que militaires, se traduit par le développement de similitudes entre les caractéristiques politiques de juridictions différentes en un temps donné (Knill, 2005). Ainsi, plusieurs auteurs se sont penchés sur la façon dont cette convergence s'opère. Notamment, au sein des réseaux militaires internationaux, quelques études s'accordent pour dire que la convergence semble s'effectuer selon deux grands mécanismes (Knill, 2005 ; Resteigne et Soeters, 2010; Prezelj, 2014; Forget, 2015).

D'abord, la convergence peut être engendrée par une harmonisation des pratiques se faisant grâce à l'adoption d'accords multinationaux (Resteigne et Soeters, 2010; Prezelj, 2014; Forget, 2015). Ensuite, cette convergence peut également s'effectuer de manière plus coercitive, et ce, par le haut. La convergence découlerait donc directement du pouvoir des États par l'imposition de sanctions économiques et politiques (Knill, 2005; Warren, 2010; Forget, 2015). Toutefois, des observations effectuées dans le cadre d'opérations internationales récentes ont démontré que la convergence en matière de sécurité et de défense peut se produire également par des changements venant des plus bas échelons de la hiérarchie. Ainsi, les réseaux d'acteurs provenant de pays différents produiraient une convergence douce, par le bas, par la mise en commun de leurs actions et de leurs ressources (Resteigne et Soeters, 2010; Forget, 2015). En plus de s'exercer par le biais des institutions étatiques, la convergence semble aussi se produire au gré des interactions entre les acteurs et de la mise en commun de leurs pratiques.

Par ailleurs, cette convergence par les pratiques permet d'abord de synchroniser les forces entre les alliés pour ensuite mener à une coordination inter-organisationnelle (Prezelj, 2014; Forget, 2015). Ces collaborations interarmées peuvent s'effectuer de plusieurs façons. D'abord, celles-ci peuvent se réaliser de manière verticale. Il s'agit d'une coopération obligée et imposée par le plus haut niveau hiérarchique. À l'inverse, la collaboration horizontale est opérée de façon volontaire par les alliés sur le terrain. Cette dernière forme de coopération semble être la plus utilisée dans le cadre de missions internationales (Prezelj, 2014). À titre d'exemple, il est indiqué que les militaires d'une même coalition partagent les mêmes camps et tous sont amenés à travailler ensemble de manière coordonnée (Resteigne et Soeters, 2010; Vuga, 2010; Forget, 2015). Cette homogénéité au sein des pays membres de l'OTAN a été observée chez quatre pays lors de la mission en Afghanistan. L'utilisation de ressources doctrinales communes et de modes d'action similaires a permis à l'Australie, à l'Angleterre, au Canada ainsi qu'aux États-Unis de développer une confiance mutuelle (Soeters et Szvircev Tresch, 2010; Resteigne et Soeters, 2010). Toutefois, une complexité organisationnelle tend à s'installer en raison de la confrontation obligée de multiples univers culturels généraux et organisationnels propres aux pays alliés (Nuciari, 2007; Resteigne et Soeters, 2010; Vuga, 2010).

1.2 La culture militaire

Présente dans de multiples débats, la culture s'avère être un concept difficile à définir. Plusieurs disciplines académiques ont tenté d'établir des caractéristiques fondamentales afin d'émettre une définition. Bien que de nombreux auteurs considèrent encore aujourd'hui que la culture est une notion vague et mystérieuse, la sociologie a su proposer des définitions opérationnelles utiles (Uz

Zaman, 2009). La culture fait généralement référence « aux valeurs, aux normes et aux croyances qui sont acquises, intériorisées et partagées par un groupe d'individus. Elle constitue en quelque sorte un guide à l'action qui influence le comportement et définit les membres d'un groupe, en relation avec d'autres groupes ou organisations » (Resteigne et Soeters, 2010). Par ailleurs, en ce qui concerne la culture militaire, il est possible de mentionner que celle-ci semble orientée, entre autres, vers le collectivisme et la hiérarchie. Ainsi, une recherche de Soeters et Szvirsev Tresch (2010) évoque que le personnel militaire éprouve des difficultés à coordonner leurs actions avec des travailleurs civils. Bien qu'il est possible de penser que la culture militaire soit uniforme et homogène, de nombreuses études déclarent qu'elle n'est pas un bloc rigide surtout lorsqu'une coopération doit s'établir entre de multiples forces armées (Harvey et Moller, 2009; Resteigne et Soeters, 2010; Fisher et Hutchings, 2013).

1.2.1 La culture militaire à trois niveaux

La culture militaire peut être définie de différentes manières. Par exemple, Schein (1992) propose une explication à trois niveaux d'analyse. D'abord, celui des artefacts, correspond aux éléments visibles de l'organisation. Il s'agit des comportements observables, des symboles physiques, du langage et des traditions. À titre d'exemple, l'uniforme représente l'élément le plus visible du milieu. Ainsi, en contexte international, bien que les militaires portent l'insigne de la mission à laquelle ils sont affectés, ceux-ci continuent à porter l'uniforme national. Ceci démontre que les membres déployés continuent d'être, avant toute chose, des représentants nationaux. Le second niveau de la culture militaire correspond aux valeurs, donc aux tendances des militaires à préférer une situation à une autre, ce qui influence leur vision de la réalité (Schein, 1992; Lang, 2000, cité dans Soeters et Szvirsev Tresch, 2010). Les valeurs telles que

la discipline et la primauté du groupe peuvent également influencer les stratégies ainsi que les moyens entrepris afin d'atteindre divers buts. Enfin, le dernier niveau de culture renvoie aux postulats de base qui guident les comportements des militaires. Ces derniers sont reliés à l'emploi de la force et à l'utilisation de la discipline et du contrôle comme mode de régulation. Ceci dit, ces trois niveaux de culture permettent d'identifier les particularités du milieu militaire (Schein, 1992; Resteigne et Soeters, 2010). Toutefois, la collaboration entre les troupes venant de nations différentes se trouve fragilisée en raison de l'installation d'une distance culturelle entre les membres.

1.2.2 La distance culturelle comme obstacle à la coopération internationale

Certaines études évoquent le concept de distance culturelle afin d'expliquer les divergences entre les multiples pays devant collaborer dans le cadre d'opérations internationales (Fisher et Hutchings, 2013). Cette distance culturelle se conceptualise comme étant une variable influençant directement le degré d'ajustement et d'efficacité des militaires déployés en pays étranger (Harvey et Moller, 2009). Plus les différences culturelles des pays impliqués sont visibles, plus l'adaptation des soldats expatriés sera ardue. Cela dit, diverses recherches montrent, qu'en contexte extrême, cette distance tend à s'expliquer par certains attributs correspondant à la fois aux univers culturels plus généraux d'un pays et aux cultures militaires proprement dites (Resteigne et Soeters, 2010; Fisher et Hutchings, 2013), tel que nous allons les décrire plus en détail.

En ce qui concerne les univers culturels plus généraux d'un pays, la langue ainsi que les différentes coutumes et modes de vie peuvent expliquer la création d'une distance culturelle

lorsqu'il s'agit de collaborations interarmées. D'une part, l'utilisation de multiples langages tend à diminuer l'efficacité des troupes et donc, compromettre une mission (Soeters et Szvircev Tresch, 2010; Fisher et Hutchings, 2013). En effet, il a été démontré que de faibles compétences linguistiques communes semblent exacerber certains problèmes relatifs à la sécurité, influençant les négociations internationales et augmentant de manière significative le risque de blessures graves chez les militaires déployés en terrain hostile (Waugh et Streib, 2006 ; Fisher et Hutchings, 2013). À l'inverse, s'exprimer dans sa propre langue avec des militaires étrangers génère un sentiment de proximité et amène une confiance partagée (Resteigne et Soeters, 2010). Puis, en ce qui concerne les coutumes, les différences tangibles observées sont souvent alimentées par diverses appartenances ethniques et raciales et constituent un second obstacle à une collaboration efficace. Les disparités relatives aux habitudes de vie, à l'hygiène corporelle ainsi qu'aux expressions faciales utilisées pour communiquer semblent amplifier la pensée ethnocentrique, empêchant les militaires de multiples forces armées de développer des relations étroites ainsi qu'une coopération efficace (Harvey et Moller, 2009; Fisher et Hutchings, 2013).

Par ailleurs, il existe également des différences culturelles de nature plus spécifique se référant à la culture organisationnelle militaire. Comme mentionné précédemment, plusieurs auteurs s'accordent pour dire qu'il existe une culture militaire universelle composée de valeurs communes telles que le respect de la hiérarchie et la camaraderie (Nuciari, 2007; Soeters et Szvircev Tresch, 2010; Vuga, 2010). Toutefois, en opération, de multiples forces armées sont déployées, ce qui implique que différentes cultures propres à l'organisation militaire de chacune des nations se confrontent. Puis, plusieurs études de cas ont démontré que ces différences culturelles claires entre les forces armées peuvent mener à de sérieuses conséquences (Nuciari,

2007; Soeters et Szvircsev Tresch, 2010; Resteigne et Soeters, 2010; Vuga, 2010). Ainsi, certains auteurs affirment que les différences éthiques gouvernant la manière d'agir envers la population locale constituent également un attribut provoquant des discordances entre les troupes (Soeters et Szvircsev Tresch, 2010; Fisher et Hutchings, 2013). En effet, le niveau d'adhérence aux lois internationales des conflits armés et aux règles d'engagement diffère largement d'une nation à l'autre. Entre autres, la gestion des prisonniers ainsi que la réquisition des biens appartenant aux civils sont des sujets pouvant conduire à de nombreux points de vue divergents affectant une éventuelle prise de décision collective moralement adéquate (Resteigne et Soeters, 2010; Fisher et Hutchings, 2013).

De plus, les différences professionnelles semblent influencer la collaboration multinationale. L'interprétation péjorative des aptitudes et des compétences des alliés ainsi que les différences visibles en matière d'équipements mènent à un faible ajustement des militaires expatriés (Soeters et Szvircsev Tresch, 2010; Fisher et Hutchings, 2013). Ces divergences tendent à s'accroître avec la professionnalisation des armées. En effet, au côté du métier plus traditionnel des armes, de nouveaux modèles professionnels plus techniques se sont développés. La différenciation des rôles professionnels a ainsi encouragé la création de sous-cultures. En fonction de leur spécialité, les militaires acquièrent une identité professionnelle rattachée à la culture propre de leur métier. Toutefois, la coexistence de multiples sous-cultures distinctes semble s'avérer néfaste en théâtre opérationnel. L'identification à une culture de métier trop cohésive amplifie les tensions entre les différentes sous-cultures et amène un effet contre-productif. Par exemple, les unités d'élites, intériorisant un sentiment de supériorité, peuvent se montrer moins enclines à collaborer avec d'autres spécialités (Resteigne et Soeters, 2010).

Compte tenu de ce qui précède, il est possible de dire que des discordances entre les univers culturels généraux des nations alliées peut influencer le degré d'efficacité des militaires déployés outre-mer. Les différences culturelles de nature plus spécifique se référant à la culture organisationnelle militaire peuvent également créer une distance culturelle faisant obstacle à une collaboration internationale en zone de conflit. Ainsi, dans le but d'amoindrir ces types de divergences culturelles, trois stratégies de collaboration sont mobilisées dans le milieu militaire. D'abord, l'intégration permet aux différentes nations de maintenir leurs pratiques professionnelles tout en établissant des relations intergroupes. Celle-ci est davantage utilisée par les états-majors vu leur travail de planification de missions. Ensuite, l'assimilation est la tendance d'un groupe minoritaire à s'apparenter à la culture du groupe dominant. Cette stratégie s'accroît lors d'opérations où il existe une nation supérieure qui assure le commandement de la mission (Resteigne et Soeters, 2010; Soeters et Szvircevs Tresch, 2010). Ceci dit, la technologie influence aussi le type de relations entre les militaires (Resteigne et Soeters, 2010; Gurcan, 2013; Convergne et Snyder, 2015). Ainsi, les pays en position de supériorité technologique tendront à dicter les procédures aux autres nations. Enfin, lorsque l'uniformité technologique est défaillante entre les membres, la stratégie de séparation est choisie. Chaque contingent national se voit assigner une aire géographique et des responsabilités particulières. Certains auteurs affirment donc que cette dernière stratégie sera généralement mise en œuvre lors de missions internationales étant donné l'utilisation grandissante de nouvelles technologies (Resteigne et Soeters, 2010; Soeters et Szvircevs Tresch, 2010).

1.3 La culture stratégique

De nombreuses études traitant de la sécurité internationale se sont intéressées à la notion de culture. En plus des éléments relatifs à la culture militaire évoqués précédemment, une culture stratégique peut également influencer l'ajustement des soldats expatriés à l'étranger. De ce fait, plusieurs écrits évoquent l'argument que chaque nation possède des préférences stratégiques prédominantes, lesquelles sont influencées, dans une certaine mesure, par les caractéristiques politiques et culturelles des États (Johnston, 1995). À titre d'exemple, la supériorité technologique constitue un élément clé dans la culture américaine, surtout depuis la Guerre Froide. Cette insistance portée sur la technologie, qui semble être presque un trait dogmatique maintenu par le gouvernement, n'est pas simplement contenue dans la sphère militaire des États-Unis, mais également répandue dans toute la société (Gray, 1981, cité dans Gordon Salt, 2015). Or, la culture stratégique d'autres nations peut ne pas être affectée par la technologie. Notamment, tel qu'il sera mentionné ultérieurement, la culture stratégique du Canada est caractérisée par un conservatisme politique et fiscal. Ainsi, pour le gouvernement canadien, la technologie n'a pas tendance à influencer les décisions stratégiques au combat. Par ailleurs, la culture stratégique fonde, entre autres, la base de la structure organisationnelle militaire, déterminant le processus de prise de décisions en matière de sécurité et précisant les procédures standards d'opération telles que les règles d'engagement (Johnston, 1995; Peters, 2011; Bloomfield, 2012; Zapfe, 2016).

1.3.1 Définition de la culture stratégique

Selon Johnston (1995), la culture stratégique est une somme d'idées, de réponses conditionnées et de modèles de comportements habituels que les membres d'une communauté stratégique

nationale ont acquis par instruction ou imitation. Plus concrètement, il est possible de dire que la culture stratégique est une variable indépendante influençant l'élaboration des politiques d'un pays (Johnston, 1995, Peters, 2011; Zapfe, 2016). Bien que celle-ci ne détermine pas de manière spécifique les choix politiques des organisations de sécurité, elle présente une gamme de choix stratégiques auxquels sont soumises ces dites organisations. Ainsi, la culture stratégique fait référence à de multiples présomptions des acteurs de sécurité concernant les origines et le rôle de la guerre, la menace potentielle de l'adversaire ainsi que l'efficacité de la force militaire du pays (Peters, 2011). Ces caractéristiques semblent s'avérer significatives pour la formation de préférences politiques. Ceci dit, la culture stratégique est une variable susceptible d'expliquer de multiples décisions stratégiques et celle-ci fera en sorte que, placées dans une situation similaire, les élites de pays impliqués dans un conflit feront des choix différents en matière de défense et de sécurité (Koungou, 2011; Bloomfield, 2012).

Par ailleurs, plusieurs chercheurs s'entendent pour dire que la culture stratégique propre aux diverses forces militaires tend à influencer la coopération internationale (Duyvesteyn, 2011; Peters, 2011; Gordon Salt, 2014 ; Zapfe, 2016). Toutefois, ces auteurs ne partagent pas les mêmes avis concernant la manière dont la culture stratégique affecte les collaborations. D'une part, un article de Zapfe (2016) évoque un élément central de la culture stratégique, celui d'inhiber l'adaptation organisationnelle. Les environnements culturels très institutionnalisés, telles que les armées, ont tendance à façonner leur structure organisationnelle ainsi que leurs procédures standards d'opération sur la base d'une culture et non en fonction de demandes rationnelles. De telles organisations deviennent donc inflexibles puisqu'elles sont le produit d'une culture donnée (Thompson, 1976, cité dans Zapfe, 2016). Ainsi, selon cet auteur, plus la

culture stratégique des organisations de sécurité diffère, plus ces différences seront en mesure de freiner la coopération inter-organisationnelle. D'autre part, une étude de Peters (2011) démontre que les problèmes relatifs à la coopération internationale sont provoqués par des facteurs autres que la culture stratégique. En effet, les obstacles à une collaboration efficace comprennent des causes matérielles telles que les intérêts budgétaires ainsi que des facteurs institutionnels et de pratiques opérationnelles. Ces derniers font référence aux conflits engendrés entre les procédures standards d'opération propres à chaque organisation de défense et de sécurité. Les divergences entre les nombreuses structures organisationnelles, les procédures de prises de décisions et les multiples chaînes de commandement font en sorte que la coopération s'affaiblit. Ainsi, selon ce chercheur, la culture stratégique n'affecte pas de manière significative la collaboration inter-organisationnelle des institutions de sécurité. Ceci dit, chaque pays tend à posséder une culture stratégique spécifique, dont l'exemple du Canada sera illustré ci-dessous, ce qui implique que chaque force armée conceptualise le travail de manière différente (Gordon-Salt, 2014).

1.3.2 Culture stratégique du Canada

En terme de culture militaire, les États ne semblent pas avoir été créés également. En raison d'univers culturels généraux qui leur sont propres, ces États développeront un environnement intellectuel distinct qui influencera la prise de décisions stratégiques. Ainsi, la culture stratégique canadienne s'avère être fortement conservatrice. Jusqu'aux années 1960, les Forces armées étaient fortement influencées par l'élite anglo-saxonne du pays, qui dominait son corps d'officiers. Les membres subalternes ne possédaient pas d'éducation formelle, et seule une minorité d'officiers détenait des diplômes universitaires (English, 2004). Traditionnellement,

l'armée canadienne ancre ses fondations dans une structure hautement hiérarchisée et autoritaire, se fermant activement à la pensée extérieure (Horn, 2007). Quelques hypothèses peuvent être avancées afin de comprendre les raisons d'une telle pensée conservatrice. Les présupposés évoqués ultérieurement seront basés sur une comparaison entre l'armée canadienne et les forces américaines.

D'une part, l'attitude générale des canadiens à l'égard des militaires constitue un obstacle évident à tout investissement majeur dans le secteur de la défense. Les canadiens sont très réticents à soutenir d'importantes dépenses en matière de défense. En effet, bien qu'elle soit fière du déploiement des Forces canadiennes lors d'opérations internationales, la population canadienne ne désire toutefois pas déboursier pour ces missions (Winslow, 2003).

À titre de comparaison, Alan English (2004) observe que « de nombreux américains comprennent que l'armée nationale possède un rôle primordial au sein du pays, alors que la grande majorité des canadiens sont satisfaits d'une capacité militaire minimale ». Cette attitude semble exacerbée par la proximité géographique des États-Unis. Étant donné l'envergure des Forces américaines, la réaction sociale des canadiens stipule que l'armée ne peut avoir qu'un impact global faible sur la réalisation d'opérations militaires (Gordon Salt, 2014).

D'autre part, la culture stratégique canadienne fut également influencée par la bureaucratisation du Ministère de la Défense Nationale, instaurant des valeurs commerciales aux décisions stratégiques. Depuis les années 1990, le Ministère de la Défense a subi des compressions budgétaires considérables, réduisant du coup le nombre de militaires dans les rangs de l'armée.

Ainsi, le Canada accorde davantage d'importance aux budgets plutôt qu'à l'efficacité militaire (Winslow 2003). Au cours de cette période, les Canadiens ont conservé une attitude généralement prudente en matière de dépense. Par conséquent, le processus d'acquisition du système d'armement canadien s'avère lent et complexe, et même les systèmes simples et légitimement nécessaires nécessitent souvent plusieurs années (Gordon Salt, 2014).

Il s'agit d'une réalité bien différente de celle véhiculée au sein des Forces américaines. En effet, la culture stratégique américaine semble caractérisée par un désir de supériorité lors des conflits modernes. Afin de démontrer leurs capacités d'innovation technologique, un développement économique est nécessaire, le budget alloué à l'armée américaine s'en trouvera alors augmenté.

Enfin, l'optimisme technologique ou le désir de disposer d'une forte puissance de feu ne constitue guère une tendance marquée au sein de la culture stratégique canadienne. À titre d'exemple, le gouvernement canadien a rejeté catégoriquement les avancées d'une révolution nucléaire. En effet, le Canada reçut des États-Unis de l'armement nucléaire pendant la première moitié de la guerre froide. Cette acquisition, qui fut l'objet de nombreux débats au sein du système politique du pays, a finalement été rejetée en raison de son impopularité parmi les électeurs canadiens. Le Canada a donc volontairement retiré toutes les armes nucléaires du pays (Bentley, 2007). Ceci dit, il est également possible de dire que le gouvernement canadien affirme son rôle humanitaire dans les affaires internationales considérant les militaires comme des soldats de la paix. La majorité des Canadiens sont satisfaits d'une capacité militaire minimale. La population canadienne a tendance à conceptualiser son propre pays comme étant de nature non militaire, donc davantage humanitaire. Cette conceptualisation permet une

différentiation nette face à leurs homologues américains. Ces derniers étant jugés comme des guerriers, de nombreux américains comprennent que le rôle premier des militaires est de gagner les guerres (English, 2004).

Tout bien considéré, la culture stratégique du Canada semble caractérisée par un conservatisme politique et fiscal. Celle-ci se distingue largement de la culture américaine, cette dernière étant menée par un optimisme technologique et le désir de posséder une puissance de feu écrasante. Toutefois, depuis le début des opérations de contre-ingérence, les Forces armées canadiennes furent dans l'obligation de réétudier leurs stratégies militaires. Ainsi, une modernisation technologique permettra au Canada de se livrer plus efficacement aux interventions outre-mer, et ce, en coopération avec d'autres forces alliées.

1.4 Nouvelles guerres, nouvelles technologies

L'engagement des forces membres de l'OTAN en sol irakien et afghan a donné lieu à la nécessité de repenser les doctrines militaires traditionnelles. La guerre conventionnelle impliquant des batailles frontales entre deux nations a laissé place à des guerres dites asymétriques et irrégulières (Friis, 2010). Ces dernières sont provoquées par un mouvement d'insurrection, c'est-à-dire une lutte politico-militaire organisée et prolongée visant à affaiblir le contrôle et la légitimité d'une autorité politique établie tout en augmentant le contrôle des insurgés. Ainsi, les forces armées occidentales doivent conduire des opérations de contre-insurrection. Autrement dit, ces interventions sont des actes militaires, politiques mais surtout technologiques entrepris par un État pour vaincre l'insurrection (Torpy, 2007; Headquarters Department of the Army, 2009). Cette transformation des pratiques de défense jaillit de la

pensée militaire américaine à la fin des années 1980. Ceci dit, cette révolution dans les affaires militaires (RMA) porte presque entièrement sur une nouvelle génération de technologies intelligentes et autonomes (Gordon Salt, 2014).

1.4.1 La révolution des affaires militaires pour une puissance technologique accrue

La révolution des affaires militaires est une notion impliquant un changement organisationnel et doctrinal quant à la façon de concevoir la nature et la conduite de la guerre moderne (Gordon Salt, 2014). Une RMA peut également être vue comme un changement brutal et rapide dans la manière de mener des conflits. Elle est donc de nature radicale. Dima Adamsky (2010) observe que « lorsqu'un nouveau paradigme est finalement articulé, celui-ci apporte des changements fondamentaux dans les hypothèses théoriques et transforme l'ensemble de la vision du monde ». Par ailleurs, la révolution des affaires militaires semble caractérisée par des progrès technologiques surtout en matière d'autonomie. Le développement de technologies militaires de plus en plus autonomes a toutefois suscité de nombreuses inquiétudes au regard de la responsabilité humaine. De nombreuses critiques font valoir que l'autonomisation croissante limitera la capacité des soldats déployés à contrôler leurs actes et à réfléchir aux conséquences de leurs décisions (Noorman, 2014). Plus encore, Sparrow (2007) soutient que le développement de ces nouvelles technologies est contraire à l'éthique, étant donné qu'aucun agent humain ne peut être tenu responsable des décès qui surviennent au cours d'une guerre. D'ailleurs, une étude de Royakkers et van Est (2010) démontre que des militaires contrôlant à distance des robots derrière des interfaces visuelles ne peuvent être raisonnablement tenus responsables des décisions qu'ils prennent. Selon ces chercheurs, le système sociotechnique dans lequel ils exercent leurs fonctions conditionne ces soldats à déshumaniser l'ennemi et à les désengager moralement de leurs actions.

Tout bien considéré, les nouvelles technologies utilisées par les armées peuvent permettre de faciliter certaines actions telles que la transmission d'informations (Noorman, 2014). Celles-ci peuvent également contraindre ou inhiber d'autres actes possiblement répréhensibles. Toutefois, plusieurs chercheurs mentionnent qu'il n'existe toujours pas de normes claires pouvant règlementer les responsabilités des militaires déployés en théâtres opérationnels (Sparrow, 2007; Royakkers et van Est, 2010; Noorman, 2014). Quoi qu'il en soit, l'introduction de technologies davantage automatisées, telles que les véhicules aériens sans pilote, modifie les activités humaines ainsi que les relations entre les individus.

1.4.2 Les véhicules aériens pilotés à distance

L'émergence de technologies pilotées à distance s'avère être une évolution majeure dans le cadre de la révolution des affaires militaires ayant débuté en 1980. Par contre, seul un nombre restreint de pays ont utilisé ces nouvelles technologies au cours des dernières décennies. En effet, dès 1990, quelques pays tels que les États-Unis, l'Angleterre, la France et l'Allemagne ont pu exploiter des systèmes téléguidés à distance dans le cadre de diverses interventions militaires. Ces systèmes, pouvant être nommés véhicules aériens sans pilote (*Unmanned Aerial Vehicle - UAV*), ont été employés afin de permettre, entre autres, une reconnaissance ainsi qu'une surveillance des zones de conflits (Schaub et Kristensen, 2015).

Dans le but d'opérer de manière efficace et sécuritaire, ces UAV, contrôlés depuis le sol, sont dotés de multiples caméras, de capteurs de mouvements ainsi que d'un système de vision nocturne (Lim, 2007; Gregory, 2011; Byers et Franks, 2014). Ce système aérien permet ainsi

d'effectuer une surveillance constante des troupes sur le terrain et ce, sans être débusqué. Par ailleurs, bien que ces véhicules soient inhabités, le pilote placé au sol se voit tout de même attribuer une variété de tâches manuelles. Le pilote doit s'assurer, d'une part, que tous les dispositifs implantés à bord de l'aéronef fonctionnent de façon optimale afin de coordonner les forces aériennes et terrestres. D'autre part, il doit manœuvrer le véhicule pour la surveillance et la reconnaissance (Ouma et al., 2011, cité dans Noorman, 2014). Puis, étant localisé dans une station de contrôle au sol, les pilotes opérant les UAV ne peuvent regarder à l'extérieur de l'habitacle pour s'orienter, ils doivent donc compter sur des images vidéo et sur leur lecture des multiples capteurs pour contrôler l'avion. Aussi, contrairement aux aéronefs habités, l'équipage d'un véhicule aérien sans pilote travaille en collaboration avec d'autres militaires sur le terrain pour l'identification et la discrimination des cibles ainsi que sur le déploiement d'armes si la situation l'oblige (Noorman, 2014). De nombreux types de drones peuvent être utilisés dans le cadre d'opérations internationales. Par exemple, lors de l'Opération *Athena* s'étant déroulée en Afghanistan du 17 juillet 2003 au 1er décembre 2011, qui consistait essentiellement en une mission de soutien à la paix à Kaboul (Défense nationale et les Forces armées canadiennes, 2017), le *CU161 Sperwer* fut utilisé. Lors des vols de ce type de drone, une équipe de cinquante-six personnes est mobilisée. Un nombre additionnel de militaires peuvent prendre part au déploiement du véhicule aérien sans pilote s'il y a présence d'une menace à la sécurité des troupes au sol. L'équipe dirigeant le drone et l'équipe de support travaille donc en coopération afin de réaliser la mission demandée.

1.4.3 L'utilisation des UAV par les Forces canadiennes : une technologie nouvelle qui influence les pratiques

La mission en Afghanistan s'étant déroulée d'octobre 2001 à mars 2014 a permis aux pays membres de la Force internationale d'assistance à la sécurité de collaborer afin de rendre plus sécuritaire la nation afghane. Le Canada participa à cette opération d'envergure avec un objectif spécifique, soit d'aider le gouvernement afghan à rétablir un État stable et sécuritaire. Ainsi, les canadiens ont offert leur aide d'abord en matière de sécurité. Ils ont mené des opérations de combat afin d'écarter les insurgés présents dans le pays. Les membres des Forces armées canadiennes ont également assuré la sécurité dans diverses régions pour permettre à la population afghane de reconstruire (Défense nationale et les Forces armées canadiennes, 2017). C'est aussi à ce moment que les Forces armées canadiennes ont entrepris d'exploiter le système des véhicules aériens inhabités afin de recueillir de l'information en temps réel sur les actions entreprises par l'ennemi (Byers et Franks, 2014; Brewster, 2016). Comparativement à de nombreuses forces militaires membres de l'OTAN, l'évolution technologique des systèmes de surveillance canadien fut teintée d'hésitation. En effet, la culture stratégique du Canada est caractérisée par un conservatisme politique et fiscal se distinguant largement de la culture américaine, cette dernière étant menée par un optimisme technologique et le désir de posséder une puissance de feu écrasante (Byers et Franks, 2014). Par ailleurs, le gouvernement canadien a fait l'acquisition de drones non armés lors du conflit en Afghanistan. Cependant, bien que le Canada ne possède pas officiellement de drones armés de missiles, rien ne mentionne que les militaires déployés à l'étranger ne puissent collaborer dans l'utilisation de ces armes appartenant à d'autres puissances militaires. Cela dit, cet outil semble désormais reconnu comme étant un élément essentiel à la bonne conduite d'une mission internationale. Permettant, entre autres, de

visionner les positions de l'ennemi, les forces terrestres canadiennes peuvent agir plus efficacement et en toute sécurité (Hastings Dunn, 2013; Byers et Franks, 2014; Convergne et Snyder, 2015).

Par ailleurs, opérer cette technologie requiert des militaires spécialisés capables de diriger ces drones et d'interpréter l'information amassée par ceux-ci (Convergne et Snyder, 2015). Ainsi, l'utilisation de ces véhicules aériens a introduit de nouveaux rôles dans l'organisation et a créé de nouvelles tactiques de guerre, mais a également transformé la réalité sociale des militaires en opération (Gurcan, 2013; Hastings Dunn, 2013; Noorman, 2014). Même si peu de recherche précise la nature des changements, certains auteurs affirment que ces drones ont amené les membres de différentes forces armées à coordonner davantage leurs actions (Gurcan, 2013; Noorman, 2014). Le processus de prise de décisions lors d'opérations effectuées à distance devient moins compartimenté puisque plusieurs militaires ont notamment accès aux mêmes informations visuelles. Ainsi, les membres de différentes armées doivent se pencher sur l'identification et la discrimination de données de manière simultanée (Noorman, 2014). Toutefois, d'autres auteurs suggèrent que cette coopération peut être entravée par le manque d'expérience de certains spécialistes. En effet, afin d'exploiter efficacement une nouvelle technologie, les utilisateurs doivent généralement passer par un processus de formation et de familiarisation avec le système. Il n'est toutefois pas toujours possible d'effectuer cette formation avec d'autres nations. Ainsi, cette situation peut mener à une confusion sur les responsabilités et les tâches que doivent effectuer les membres d'une équipe multinationale (Noorman, 2014; Convergne et Snyder, 2015).

Tout bien considéré, la littérature a établi avec certitude qu'en contexte opérationnel, la culture influence les relations entre les individus de différentes forces militaires alliées. Des univers culturels plus généraux d'un pays tels que la langue ainsi que les différentes coutumes et modes de vie créent une distance culturelle lorsqu'il s'agit de collaborations interarmées. Les différences de nature plus spécifiques se référant à la culture organisationnelle militaire influencent également la coopération. Plus les différences culturelles des pays impliqués sont visibles, plus l'adaptation des soldats expatriés sera ardue. Cette distance culturelle, qui influence le degré d'ajustement et d'efficacité des militaires déployés en pays étranger, est vue comme un véritable obstacle à la coopération internationale. La culture stratégique semble également affecter les collaborations, inhibant ou non l'adaptation organisationnelle. Ceci dit, bien que la littérature indique que la technologie, dans le cas présent les véhicules aériens sans pilote, a transformé la réalité sociale des militaires en opération, les écrits étudiés ne se sont que très peu penchés sur la façon dont les professionnels vivent ces changements.

1.5 Problématique

L'engagement militaire en Afghanistan fut exécuté moyennant une coopération multinationale d'envergure. Les forces alliées opéraient côte à côte avec le mandat commun de rétablir la sécurité dans le pays (Sperling et Webber, 2009; Resteigne et Soeters, 2010). Ce type d'effort collectif des troupes issues de différents pays n'est pas un phénomène nouveau. Déjà pendant la Seconde Guerre mondiale, un grand nombre d'actions coordonnées ont conduit à l'établissement d'alliances menant, en 1949, à la création de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Les collaborations militaires internationales ne sont plus confinées à quelques rares missions, celles-ci se veulent désormais incontournables (Resteigne et Soeters, 2010).

Cependant, cette coopération entre pays alliés se complexifie notamment par la confrontation des univers culturels généraux d'un pays. L'utilisation de multiples langages ainsi que les disparités relatives aux habitudes de vie affecteront à la baisse le potentiel d'adaptation des soldats expatriés (Harvey et Moller, 2009; Resteigne et Soeters, 2010; Fisher et Hutchings, 2013). D'autre part, les divergences relatives à la culture organisationnelle militaire tendent également à influencer l'ajustement des troupes déployées. Entre autres, les différences de points de vue concernant la torture des prisonniers semblent être un élément provoquant de multiples tensions (Soeters et Szvircev Tresch, 2010; Fisher et Hutchings, 2013).

Par ailleurs, la littérature a établi que l'avènement des drones a également influencé les pratiques des spécialistes de ces technologies en théâtre d'opération (Hastings Dunn, 2013; Noorman, 2014). Certains auteurs affirment que l'usage des drones rapprocherait les militaires de divers pays, menant à une meilleure coordination de leurs actions (Gurcan, 2013; Noorman, 2014). Toutefois, d'autres études prétendent que l'emploi de ces véhicules aériens par les membres d'une même coalition produirait l'effet inverse. Le pays ayant le plus d'habiletés technologiques dictera les responsabilités à l'ensemble des autres pays, menant à une séparation des pratiques (Resteigne et Soeters, 2010; Soeters et Szvircev Tresch, 2010).

Ceci dit, il existe une confusion émanant de la littérature relative à la manière dont l'utilisation des drones affecte la collaboration interarmée en contexte d'opération internationale. Il est donc primordial de comprendre l'importance de ce phénomène puisque tout indique que les technologies aériennes sans pilote continueront d'être largement utilisées lors de missions internationales futures (Locatelli, 2007). Une meilleure compréhension de l'impact des drones

sur la collaboration entre militaires alliés permettrait d'améliorer l'efficacité opérationnelle en zone de conflit. Il serait ainsi possible d'agir afin de faciliter la communication entre les forces d'une même alliance dans un monde où les technologies sont désormais omniprésentes.

Par ailleurs, bien que la littérature démontre que de nombreux attributs tendent à influencer la coopération entre militaires d'une même coalition, il semble que les chercheurs se soient davantage intéressés aux éléments culturels affectant les dynamiques organisationnelles militaires. Par conséquent, peu d'auteurs se sont consacrés à comprendre en quoi la collaboration interarmée peut être influencée par l'usage de technologies. De surcroît, il ressort de ces écrits une absence de consensus quant à la manière dont ces nouvelles technologies affectent les relations en théâtre d'opération. À cet égard, il est pertinent de s'intéresser à cette relation avant tout pour préciser cette confusion émanant de la littérature.

Tout en tentant de voir si la culture stratégique canadienne ainsi que la distance culturelle constituent des obstacles à la collaboration internationale lorsqu'il est question de l'utilisation des véhicules aériens sans pilote en opération, ce travail vise à étudier comment l'utilisation des drones en contexte opérationnel affecte le travail des militaires sur le terrain. Plus concrètement, il porte sur l'expérience d'une sélection de militaires des Forces armées canadiennes ayant été déployés à l'étranger et ayant travaillé avec des drones en coopération avec d'autres nations. Comprendre leur réalité permettra de répondre aux questions suivantes:

1. Comment les collaborations interarmées sont-elles mises en place lorsqu'il est question de l'utilisation des drones en théâtre d'opération?

2. Selon la perception des militaires canadiens ayant travaillé avec ces nouvelles technologies, quels sont les obstacles à la collaboration internationale en contexte opérationnel?

CHAPITRE II : Méthodologie

Cette recherche a pour objectif principal de comprendre les dynamiques organisationnelles militaires face à l'avènement des drones. Pour ce faire, ce travail dirigé présentera une étude de cas où il sera question de faire état des perceptions de militaires déployés à l'étranger ayant travaillé en collaboration avec d'autres nations afin d'utiliser de façon optimale les véhicules aériens sans pilote. Cette étude de cas, faisant le plus souvent « appel à des méthodes [de recherche] qualitatives » (Roy, 2003) donnera l'opportunité d'explorer en profondeur ce phénomène qui fait l'objet de notre étude. À cet effet, l'utilisation d'une méthode qualitative permet au chercheur de se faire une meilleure idée de l'environnement culturel ou social des participants et de la signification que ceux-ci y accordent (Lamoureux, 2006). Le chercheur tend à observer, décrire et interpréter le milieu et l'objet d'étude tels qu'ils existent sans les contrôler. Dans le cas de cette étude, l'objectif principal se veut essentiellement d'ordre exploratoire. Il s'agira de comprendre le sens que les militaires donnent à leurs pratiques à travers leurs récits et non à quantifier les données recueillies.

2.1 L'étude de cas

De nombreuses définitions de l'étude de cas ont été utilisées au cours des dernières années. Comme pour le cas lui-même, il a été proposé que la définition de l'étude de cas tend à changer en fonction des unités académiques qui l'utilisent (Thomas, 2011). Aussi, et plus généralement, la définition provisoire de Gerring (2007) stipule que l'étude de cas se doit d'être comprise comme étant une étude intensive d'un cas unique dans le but de faire la lumière sur une plus grande population. Toutefois, plusieurs nuances ont été apportées à cette simple interprétation. D'abord, l'étude de cas est une description et une analyse effectuées en profondeur d'un système

délimité (Merriam, 2009). Par ailleurs, Yin (1994, 2008) tente une définition comportant plusieurs éléments. Une étude de cas est une approche de type qualitative qui se doit d'investiguer un phénomène contemporain se déroulant dans un contexte de vie réelle, où les limites entre ce phénomène et le contexte ne sont pas clairement évidentes. Cependant, cette définition semble expliquer davantage certains types d'étude de cas plutôt que d'adopter une perspective globale sur cette approche (Gerring, 2004). Malgré tout, une similarité peut être soulevée chez plusieurs chercheurs. De façon générale, il est possible de reconnaître l'étude de cas pour sa capacité à décrire ou à étudier un phénomène lorsque celui-ci est unique ou négligé par la science. Cela dit, comme mentionné précédemment, peu d'études se sont interrogées sur la façon dont le travail est accompli lorsqu'il est question de l'usage de nouvelles technologies telles que les véhicules aériens sans pilote dans les Forces canadiennes. Plus encore, les quelques recherches effectuées sur ce sujet illustrent une absence de consensus quant à la manière dont ces nouvelles technologies affectent les relations en théâtre d'opération. Ainsi, étant donné que le lien que présente la collaboration interarmée et l'usage des drones demeure diffus, cette réalité sera donc explorée dans cette présente étude.

Bien que l'étude de cas soit largement utilisée en sciences sociales, celle-ci fait l'objet d'une critique se référant à la validité externe. En effet, certains reprochent à l'étude de cas de se pencher sur des objets de recherche qui ne sont pas représentatifs de l'ensemble (Roy, 2009). Autrement dit, il serait impossible d'effectuer une généralisation qui serait transférable à une population. Ainsi, selon cette critique, les cas sélectionnés ne représenteraient pas la population globale (Gibbert et Ruigrok, 2010; Lee, Mishna et Brennenstuhl, 2010). Tout bien considéré, plusieurs auteurs souligneraient qu'il s'agit ici d'un reproche d'ordre statistique (Yin, 1994;

Gibbert et Ruigrok, 2010). Une généralisation statistique peut être comprise comme étant une généralisation faite à partir d'observations d'une population donnée (Yin, 1994). Toutefois, dans le cas de la présente étude d'ordre exploratoire, la généralisation statistique s'avère illusoire étant donné qu'il s'agit de comprendre un phénomène particulier avec un nombre de sujets limités et sélectionnés de façon non aléatoire. Ainsi, enquêter sur un groupe de militaires canadiens ayant travaillé avec des véhicules aériens sans pilote en contexte opérationnel permettrait de tirer une description et une interprétation précise de ce sous-système afin de mieux comprendre leur réalité.

Bien que l'étude de cas comporte ses limites, elle possède également des forces certaines. Effectivement, on reconnaît la valeur de cette approche d'abord pour son caractère exploratoire. D'ailleurs, pour étudier comment les relations interarmées sont affectées par les véhicules aériens sans pilote, l'utilisation d'une approche comme l'étude de cas semble tout à fait appropriée puisqu'il s'agit d'un phénomène peu approfondi par la science. L'étude de cas est également utilisée pour rendre compte de facteurs qui sont difficilement mesurables à partir d'études quantitatives par échantillons. Cette approche vise donc à combler les lacunes d'autres stratégies de recherche, entre autres, puisqu'elle effectue des entrevues semi-dirigées sur des cas particuliers, ce qui permet de comprendre davantage les phénomènes nouveaux ou négligés par la science (Stoecker, 1991; Roy, 2009). Enfin, cette approche permet de découvrir des phénomènes et montrer un vide théorique à combler. Ainsi, l'étude de cas peut montrer l'influence de facteurs inattendus qui aideront à la formation de nouvelles théories (Hamel, 1997).

2.2 L'entretien

Afin d'éclairer la confusion émanant de la littérature face à l'usage de véhicules aériens sans pilote et la coopération militaire, des entrevues semi-dirigées ont été réalisées. Celles-ci ont permis de mettre de l'avant les perceptions des professionnels relatives à cette réalité négligée par la science. L'entrevue semi-directive est une technique où « certaines questions sont planifiées, mais où la personne interrogée est libre d'aborder d'autres aspects du sujet, dans l'ordre qui lui convient » (Mongeau, 2011). Selon Lewis (2003), l'entretien est à privilégier lorsque l'on veut avoir accès aux points de vue et à la perspective des acteurs. Cette approche permet de connaître les motivations et le sens que l'interviewé donne à ses actions. Cette approche permet « de rendre compte du point de vue des acteurs sociaux et d'en tenir compte pour comprendre et interpréter leurs réalités » (Poupart, 1997). Ainsi, cet outil de collecte de données a permis d'obtenir des informations sur les interprétations propres aux interviewés. De ce fait, les perceptions des militaires ont aidé à saisir à la fois les difficultés ainsi que les défis auxquels les soldats font face lors d'une collaboration en théâtre opérationnel.

2.3 Applications à la présente étude : stratégies d'échantillonnage et profil des participants

Comme mentionné précédemment, les Forces armées canadiennes utilisent, depuis quelques années, des drones afin de recueillir davantage d'informations liées à la sécurité nationale et internationale. Dans la plupart des cas, ces drones sont maniés à distance par des pilotes. Toutefois, ces technologies appartiennent aux unités d'artillerie de l'armée canadienne. Ainsi, quelques artilleurs sont en mesure de diriger, depuis le sol, un certain type de drones, souvent de plus petite taille. Puis, les images colligées par ces véhicules sont analysées par une équipe d'analystes du renseignement, formée à étudier, entre autres, les modes de vie des groupes d'individus ciblés. Ceci dit, afin de répondre aux objectifs de cette présente étude de cas, les

individus ayant participé à cette recherche sont des militaires canadiens qui furent déployés à l'étranger dans le cadre d'une opération internationale. De plus, lors du déploiement, ces membres des Forces canadiennes ont du avoir collaboré avec des militaires d'autres nations utilisant des véhicules aériens sans pilote.

Pour entrer en contact avec ces militaires, un courriel a été envoyé au Bureau des affaires publiques de la Défense nationale. Une dissémination d'informations a été effectuée par l'envoi de courriels mentionnant les objectifs de la recherche et les questions générales pour d'éventuelles entrevues. Ces questions prenaient la forme suivante :

- i. En général, comment fonctionne la collaboration en contexte d'opérations internationales ?
- ii. Comment le mélange des cultures affecte t-il les relations entre les individus d'armées distinctes ?
- iii. L'avènement des nouvelles technologies, dans notre cas les drones, a t-il eu un impact sur la collaboration entre les individus des différentes forces militaires ?
- iv. Comment le travail s'organise t-il lorsqu'il est question de l'utilisation de cette technologie (collaboration versus séparation des tâches) ?

Onze personnes ont manifesté leur intérêt ainsi que leur accord pour donner de plus amples informations sur cette réalité opérationnelle. Six entretiens furent réalisés avec des pilotes de véhicules aériens, membre du corps d'officiers des Forces armées canadiennes. Une entrevue a été effectuée avec un artilleur membre du corps d'officier. Enfin, quatre entretiens ont été réalisés avec des analystes des renseignements, ceux-ci appartenant à la branche des militaires du rang des Forces canadiennes. Dix de ces entretiens se sont déroulés lors de conversation téléphonique, étant donné l'éloignement géographique. Deux des participants étaient attachés à des unités situées au Québec, huit occupaient un poste ailleurs au Canada et un militaire travaillait conjointement avec les Forces australiennes. Les entrevues ont duré entre trente et

soixante minutes. Par ailleurs, trois entretiens se sont déroulés en anglais. Ceux-ci ont cependant été traduits en français afin de conserver la confidentialité. Ce rapport ne comporte donc aucun nom ni grade, ces mesures assurant également l’anonymat des participants. Les entretiens furent enregistrés à l’aide d’un magnétophone avec la permission de l’interviewé, ce qui a permis d’avoir une écoute soutenue tout au long de la discussion. Concernant les caractéristiques des participants, tous étaient de sexe masculin. Leur âge se situait entre 25 et 55 ans.

Tableau 1 : Distribution des variables signalétiques des participants

Identification	Sexe	Branche des FC (Membres du rang (MR) ou Officier (OFF))	Nombres d’années d’expérience
P1	M	MR	3-5
P2	M	OFF	20-25
P3	M	MR	3-5
P4	M	OFF	3-5
P5	M	OFF	20-25
P6	M	MR	15-20
P7	M	OFF	20-25
P8	M	OFF	10-15
P9	M	OFF	10-15
P10	M	OFF	15-20
P11	M	MR	5-10

Les militaires interrogés ont offert une bonne collaboration lors des entretiens. Certains ont offert un discours plus critique à l’égard des relations entre les différentes armées nationales et

de l'utilisation des technologies récentes. D'autres ont pu élaborer une perspective plus institutionnalisée sur le travail des militaires en opération.

Enfin, afin de procéder à l'analyse des entrevues, le modèle de Blanchet et Gotman (2010) a été retenu. Les entretiens ont d'abord été retranscrits permettant de mettre en évidence certaines parties importantes. Suite à cela, il a été possible de procéder à une analyse thématique. De façon générale, cette méthode défait la singularité du discours et « découpe transversalement ce qui, d'un entretien à l'autre, se réfère au même thème ». Ainsi, une analyse verticale de l'ensemble des entrevues a permis de passer en revue les thèmes abordés par chacun des participants. Pour ce faire, une lecture préalable de chaque entretien a permis d'identifier les thèmes transversaux. Une grille d'analyse définissant ces thèmes a ensuite pu être produite. Une analyse horizontale a subséquemment été effectuée, relevant les différentes formes sous lesquelles apparaît le même thème d'un interviewé à l'autre. Cette recherche de cohérence inter-entretiens a donc permis de relever deux grandes thématiques. Ces thèmes, rédigés dans le prochain chapitre, sont ceux auxquels les participants ont accordé une grande importance, revenant de façon récurrente dans leur discours. Les thèmes ont alors été structurés et reliés aux objectifs de recherche prenant la forme suivante.

CHAPITRE III : Analyse

L'objectif principal de cette étude de cas est de saisir comment l'utilisation des véhicules aériens sans pilote en contexte opérationnel affecte le travail des militaires sur le terrain. Il s'agit de s'intéresser à l'expérience de onze militaires membres des Forces armées canadiennes, déployés à l'étranger, ayant travaillé avec des drones en collaboration avec d'autres nations. Ainsi, deux grandes thématiques ont été soulevées lors de l'analyse des entretiens, soit les formes de travail collaboratif ainsi que les principaux écueils à ces collaborations interarmées.

La prochaine section présentera, d'une part, trois formes concrètes de collaborations interarmées et comment celles-ci sont mises en place lors d'opérations militaires d'envergure impliquant des véhicules aériens sans pilote. Ces formes de travail collaboratif seront élaborées en raison de leur importance pour les participants. En effet, il a été possible d'identifier les thèmes qui revenaient le plus souvent dans le discours des interviewés. De ce fait, établir une communication constante avec les troupes au sol, suggérer d'autres méthodes d'actions aux forces militaires alliées et servir les nations moins technologiquement développées revenaient de manière récurrente dans les discours des militaires canadiens interviewés.

D'autre part, il sera question d'établir les principaux obstacles minant les collaborations technologiques entre les membres de diverses forces armées nationales. Les règles d'engagement différentes entre les nations et l'éloignement géographique des soldats d'armées distinctes sont deux écueils ayant été largement expliqués par les participants de cette étude. Avant toute chose, une brève réflexion éthique peut être soulevée en ce qui concerne l'utilisation des véhicules aériens sans pilote par les participants et les résultats obtenus suite aux entrevues.

En effet, le désir de voir une sécurité renforcée par l'amélioration des technologies aériennes sans pilote peut s'effectuer au détriment de populations vulnérables, créant un sentiment de peur et d'incertitude parmi de multiples citoyens innocents (Burgess, 2012). Bien que les canadiens n'utilisent pas de véhicules aériens sans pilote armés de missiles, de nombreux documents critiquent la façon dont les drones armés ont été utilisés en Irak et en Afghanistan, ceux-ci ayant mis fin à la vie d'un grand nombre d'individus non impliqués dans ces conflits (Aslam, 2011; Boyle, 2013; Grondin et Munger, 2013; Paust, 2009; Peron, 2014). Ainsi, cibler de manière indirecte les membres d'une population civile constitue une violation des droits humains contre la privation arbitraire de la vie (Byers et Franks, 2014; Buchanan et Keohane, 2015). Ces constatations amènent également un questionnement de nature politique (Babbie, 2013). Bien que l'anonymat et la confidentialité seront respectés, certains militaires pourraient demeurer silencieux face à l'éthique entourant l'usage des drones pour ne pas suggérer une image négative du Canada.

3.1 La collaboration et l'usage des véhicules aériens sans pilote

Le premier objectif de cette présente recherche est de comprendre comment les collaborations interarmées sont mises en place lorsqu'il est question de l'utilisation des drones outre-mer. Dans cette section, nous évoquerons que les tâches effectuées par les opérateurs de drones ainsi que par les analystes facilitent le travail des unités d'infanterie déployées au sein des populations locales, entre autres, en permettant d'éviter des dommages irréversibles. D'autre part, il sera intéressant de découvrir que, pour les militaires canadiens utilisant les drones quotidiennement, les suggestions émises à d'autres armées font partie intégrante d'une collaboration internationale. Enfin, lors d'opérations internationales, les nations prenant part au déploiement possèdent des

capacités disparates en matière de technologie. Certaines forces militaires sont davantage en mesure d'effectuer des missions de reconnaissance, entre autres, en raison de leurs dispositifs uniques de collecte de renseignement. Ceci dit, étant donné cette disparité technologique concernant les véhicules aériens et l'analyse de données, une séparation des tâches et des missions est effectuée par le commandement en fonction des capacités de chaque nation pour une meilleure collaboration.

3.1.1 Collaborer avec les troupes au sol

Tel qu'expliqué par plusieurs participants, l'utilisation des drones permet une collaboration efficace avec les troupes déployées au sol pouvant être amenées à engager le combat. Les militaires interviewés dans cette étude font état de deux situations où leurs tâches d'observation et d'analyse de données ont permis de faciliter le travail des forces armées internationales envoyées en terrain hostile tout en utilisant des véhicules aériens sans pilote.

Avant toute chose, il est important de mentionner qu'une période d'observation pouvant se dérouler de quelques jours à quelques mois peut être ordonnée par le commandant de la mission avant d'envoyer des pelotons d'infanterie et de véhicules blindés dans une zone donnée. Cette phase préparatoire au déploiement des troupes au sol est effectuée par des véhicules aériens sans pilote. Leurs nombreux dispositifs permettent de collecter des renseignements telles que « *les patterns of life*, les valeurs [véhiculées au sein d'un groupe social], ce que font les gens, ce qui est normal et pas normal » (entrevue 1). Un officier évoque que son unité regardait attentivement ce qui se passait, entre autres « le monde qui creuse pour irriguer leur terrain, comment le monde se déplace dans le village, où est le marché » (entrevue 2). Puis, les

observations sont transmises aux unités prêtes à être déployées dans la zone étudiée. Bien que quelques militaires interviewés stipulent qu'interpréter les données brutes collectées par un drone soit passablement ardu, cette tâche permet d'éviter les malentendus et les dommages collatéraux. En effet, suite à l'analyse des images et des vidéos recueillis par un drone, un officier raconte qu'en Afghanistan

Quand il y a un mariage, tout le monde tire de leur fusil en l'air, c'est normal. Alors, on se dit, pourquoi ils tirent? Pourquoi ils ont des fusils. Bien dans les villages, tous ont des fusils pour se protéger des voleurs et des animaux. Donc le soir, si quelqu'un a un problème, tout le monde sort pour aller l'aider, c'est normal, ça ne veut pas dire qu'ils sont agressifs. En sachant ça, lorsque tu envoies des troupes le soir dans un village et si jamais les villageois sortent avec des armes, les troupes n'ont pas besoin de tirer tout de suite. Les troupes vont se dire, c'est normal, ils veulent juste savoir s'il faut qu'ils se défendent ou pas (entrevue 2).

La plupart des participants considèrent donc leur travail d'observation préalable comme un élément essentiel au bon déroulement d'une mission. Par ailleurs, les véhicules aériens pilotés à distance permettent également de suivre les unités d'infanterie ainsi que les convois blindés en temps réel. Un officier affirme que le cœur de son travail, « c'est de protéger les convois, de scanner les routes et marquer toutes les choses suspectes, les places où il pourrait avoir des menaces ou des atteintes contre les convois » (entrevue 2). Ces mesures de sécurité renforcent le sentiment de sécurité des militaires déployés en terrain peu connu. Ces derniers peuvent anticiper les actions de groupes hostiles puisqu'une communication continue est mise en place. « Les convois sont en marche, on est au-dessus et on les suit. Et puis, on va s'assurer qu'il n'y a rien en avant d'eux qui pourrait être dangereux. Et souvent, on est appelé à supporter des attaques au sol, on dirige les attaques au sol de manière vraiment précise » (entrevue 2). Il est

ainsi possible de constater que le travail des militaires utilisant les drones et les actes posés par les soldats qui accomplissent une mission au sol s'avèrent être complémentaires. En plus d'assurer une sécurité globale, cette collaboration semble être fortement valorisante pour les militaires utilisant les drones. Cette mise en commun du travail s'effectue également entre les individus provenant de différents pays opérant chacun les véhicules aériens sans pilote.

3.1.2 La collaboration par de meilleures capacités d'analyse

Il a été montré, dans la section précédente, qu'une collaboration interarmée existe et que celle-ci peut s'effectuer entre les troupes au sol et les militaires opérant les drones. Pour les militaires canadiens sondés dans le cadre de cette étude, une collaboration s'exécute également entre les pilotes de diverses nations maniant les véhicules aériens sans pilote. De ce fait, la littérature évoque que la convergence peut s'effectuer au gré des interactions entre les militaires de diverses nations ainsi que par la mise en commun de leurs pratiques. Cette convergence tend à amener les soldats expatriés à travailler ensemble de façon coordonnée (Prezelj, 2014; Forget, 2015). Toutefois, les écrits ne mentionnent guère une manière concrète et précise d'établir une collaboration interarmée. Ainsi, quelques participants ont mentionné l'importance d'une bonne capacité d'analyse pour une meilleure intégration des pratiques. En effet, suite à l'analyse des entretiens, il a été possible de constater que les militaires canadiens affectés au maniement des drones sont portés à suggérer de nouvelles manières de réaliser les tâches demandées par le commandant de la mission. Tel qu'un officier l'affirme : « on suggère beaucoup. Les canadiens, notre manière de fonctionner, nous allons souvent faire des suggestions. Et si on voit quelque chose qu'on n'aime pas, on refuse. On est entraîné de même et les américains, bien qu'ils fonctionnent différemment » (entrevue 2). Quelques officiers interviewés affirment que leur

entraînement avec les drones les amène à faire preuve de jugement lorsqu'il est question de la planification d'éventuelles attaques. D'ailleurs, l'armée canadienne ne possède pas à ce jour de véhicules aériens sans pilote armés. Ainsi, lorsqu'il est question d'attaque, les canadiens demandent le soutien de la coalition. Ceci dit, cette situation amène moins les militaires canadiens à orienter leurs actions vers l'attaque. Cette façon de faire propre aux militaires canadiens tend à différer des méthodes de travail de leurs homologues américains. Comme un participant l'affirme, « les américains, quand ils ont reçu l'ordre, ils ont reçu l'ordre. Ils vont poser les questions après, c'est ça la différence. Les deux côtés sont efficaces, mais comme on le disait tantôt, c'est vraiment rattaché à nos valeurs du pays » (entrevue 2).

D'ailleurs, quelques participants assurent que les pensées et les pratiques canadiennes en matière d'utilisation de véhicules aériens pilotés à distance sont différentes. Ainsi, ceux-ci tentent une collaboration bienveillante se concentrant davantage sur leur capacité d'analyse. Le processus d'analyse auquel sont soumis les canadiens s'avère être relativement rigide et lent étant donné les nombreuses étapes à passer avant l'approbation d'un plan d'attaque par l'État-Major situé à Ottawa. Il est donc demandé aux analystes canadiens de fournir davantage d'informations sur une cible par exemple afin de supporter les décisions que prendra l'État-Major pour une éventuelle attaque contre les insurgés.

Le processus de ciblage, au Canada, c'est nouveau. Ils l'ont fait en Afghanistan, mais Ottawa veut développer une nouvelle capacité de ciblage. Donc, pour développer ça, on va forcer les gars sur le terrain à envoyer les produits de ciblage à Ottawa et la Ottawa fait un review de ça aussi. Mais Ottawa prend beaucoup de temps pour faire le review. Alors que normalement, tu développes ta cible, tu l'envoies à la coalition, la coalition dit oui ou non et il te le renvoie, s'ils disent oui, tu continues à le développer

et tu leur envoies une version finale et c'est tout. Mais là, c'est nous-Ottawa, Ottawa dit oui ou non, on continue et là on l'envoie à la coalition. On a Ottawa de plus nous autres (entrevue 3).

Un officier relate un événement démontrant de façon éloquent que l'intégration des pratiques peut être facilitée par des méthodes d'observation et d'analyse plus approfondies.

Un moment donné avec les américains, on avait un *leader* sur la caméra et on le suivait. Les américains voulaient faire un *strike* dessus. On a dit non, gardez-le, on va le suivre puis on va essayer de remonter le réseau un peu plus. Ils nous ont laissé faire avec notre suggestion, on a monté un plan et après ça, les forces de la coalition ont monté une opération dans un village et elles sont allées chercher tous les talibans. Ça a fini sans aucune perte de vie (entrevue 2).

Lorsqu'il est question de l'usage de véhicules aériens sans pilote, certains auteurs affirment que les différentes armées tendent à coordonner leurs actions afin de mener une mission (Gurcan, 2013; Noorman, 2014). Toutefois, rien ne mentionne de quelle façon les pratiques propres à chaque nation sont intégrées en contexte opérationnel. Dans le cadre de cette présente étude, les militaires canadiens interviewés élaborent sur une manière concrète de collaborer en ce qui a trait aux opérations effectuées à l'aide de drones. Bien qu'un processus d'observation et d'analyse élaboré soit utilisée par les militaires canadiens travaillant avec les véhicules aériens sans pilote en opération, la relation existante entre les interactions interarmées et les suggestions semble être inconnue de la littérature criminologique.

Compte tenu de certains facteurs comme la tradition des missions de paix canadiennes, l'absence de drones armés et l'ouverture à une meilleure analyse avant les attaques, on peut penser que la

culture stratégique canadienne semble moins conservatrice que l'indiquent les écrits de English (2004) et de Horn (2007). Tel que mentionné dans la recension de la littérature, ces auteurs affirment que la culture stratégique canadienne s'avère être fortement conservatrice (English, 2004) rejetant, dans le passé, de nombreuses avancées technologiques. Comparativement à de nombreuses forces militaires membres de l'OTAN, l'évolution technologique des systèmes de surveillance canadiens fut teintée d'hésitation, entre autres, en raison de l'attitude des citoyens canadiens face à tout investissement majeur en matière de défense. De ce fait, l'armée canadienne ancre ses fondations dans une structure hautement hiérarchisée et autoritaire (Horn, 2007). Cette étude de cas tend à montrer que les militaires canadiens sondés utilisent de bonnes capacités d'analyse de données permettant de suggérer à certains membres de la coalition des méthodes alternatives de travail. Ceci permet d'obtenir une collaboration harmonieuse avec d'autres nations lors d'une utilisation de drones en théâtre opérationnel. Cette recherche n'est toutefois pas en mesure d'affirmer que les forces militaires de pays alliés font usage d'une capacité d'analyse approfondie. De plus, il n'est pas possible, dans le contexte de cette étude, de stipuler que les Forces canadiennes soient ouvertes aux idées d'autres nations de la coalition. Il n'est donc pas possible de statuer sur les propos de Horn (2007) mentionnant que l'armée canadienne se ferme activement à la pensée extérieure.

Tout compte fait, bien que les ordres de mission aient été communiqués, les participants affirment qu'ils se permettent de suggérer aux pays impliqués dans une mission des moyens alternatifs d'exécution des tâches afin d'atteindre les objectifs visés. Un officier explique que « quand tu as un drone, tu n'es pas obligé d'attaquer tout de suite, tu peux suivre l'ennemi. Quand il sort d'un village, ben c'est beau, on peut le pogner. Mais des fois, il y a d'autres alternatives »

(entrevue 7) telles que continuer à observer les actions des insurgés à des fins de renseignement. Les participants ayant avancé la méthode suggestive lors d'opérations impliquant les drones sont bien au fait de la variété d'actions possibles pour chaque situation. Ces militaires canadiens semblent aptes à émettre un jugement critique sur des idées qui, pour eux, s'avèrent être les bonnes et ainsi partager ces pensées sous forme de suggestions aux diverses nations impliquées dans la mission.

3.1.3 L'inégalité technologique : séparer les tâches pour mieux collaborer

Tel que mentionné précédemment, des collaborations interarmées se réalisent entre les membres de différentes nations, et ce, au moment où les véhicules aériens sont en vol. Toutefois, cette réalité semble différente lors d'une absence d'uniformité technologique. En fait, pour assurer le bon déroulement des opérations, une planification stratégique est réalisée par les échelons supérieurs de la coalition. Une délégation des tâches est donc effectuée, chaque pays se voit attribuer des obligations précises. Tout comme l'affirment Resteigne et Soeters (2010) ainsi que Soeters et Szvircsev Tresch (2010), les militaires canadiens sondés dans le cadre de la présente étude stipulent que chaque contingent national se voit attribuer, dans certains cas, des responsabilités particulières. Par exemple, un militaire ayant été déployé au Koweït affirme que chaque nation a une tâche particulière selon les véhicules aériens, habités ou non, qu'il déploie. Plus encore, il est intéressant de constater que selon la majorité des participants, les missions sont également attribuées en fonction des capacités technologiques d'un pays. D'ailleurs, un officier explique que le Canada avait une place centrale au sein de la coalition. Lors du déploiement des troupes en Afghanistan, quelques nations telles que les États-Unis et l'Australie effectuaient des vols de drones dans un même espace aérien. Toutefois, grâce à certains

dispositifs techniques et aptitudes technologiques différentes des autres pays, « le Canada aidait la coalition à plusieurs niveaux » (entrevue 11). Faisant référence à son unité ayant travaillé en territoire afghan, ce participant explique qu'en territoire afghan

On n'avait pas le plus grand nombre de drones, mais on avait un véhicule aérien qui pouvait rester en envolée pendant plusieurs heures d'affilées. Et ce qu'on amenait aussi, c'est une très bonne qualité d'images et d'analyse en temps réel. Ça, ça nous aidait beaucoup. Donc, ça augmentait notre valeur au sein de la coalition. D'autres nations cherchaient à nous demander d'effectuer la mission (entrevue 5).

La coalition tend donc à octroyer certaines responsabilités en fonction des capacités technologiques d'un pays. Ceci dit, selon l'ensemble des interviewés, cette séparation fait en sorte que chaque contingent travaille individuellement. Cette attribution hétérogène des responsabilités est, par contre, perçue comme un support aux autres nations prenant part à l'opération. « Parce que ce n'est pas toutes les armées qui ont accès aux drones » (entrevue 4), les militaires canadiens interviewés affirment rendre service aux pays ayant peu de dispositifs technologiques. Entre autres, un officier explique que « dans une coalition, nous on [Canadiens] servait plus qu'une armée. On servait les américains, les canadiens, tous les gens qui avaient besoin d'imageries ou quoi que ce soit [...] ça a eu un impact positif pour pouvoir nous amener ensemble » (entrevue 5). Ainsi, bien qu'il y ait une séparation des tâches, l'utilisation des véhicules aériens sans pilote canadiens a permis d'aider d'autres armées afin que ces dernières réalisent leurs objectifs, tout comme le mentionne un officier participant à l'étude.

« Lors de mon expérience de travail aux côtés d'autres pays alliés, j'ai trouvé que les nations que nous avons soutenues étaient plus qu'heureuses et reconnaissantes de

recevoir notre soutien et nous étions enchantés d'apporter ce soutien pour leur permettre d'exécuter la mission puisque nous luttons tous pour le même objectif » (entrevue 10).

Par ailleurs, la littérature évoque des résultats de recherche hautement dichotomiques. En effet, certains auteurs affirment que l'usage des drones rapprocherait les militaires de divers pays, menant à une meilleure coordination de leurs actions (Gurcan, 2013; Noorman, 2014). D'autres études prétendent que l'emploi de ces véhicules aériens par les membres d'une même coalition produirait l'effet inverse (Resteigne et Soeters, 2010; Soeters et Szvirsev Tresch, 2010). Toutefois, une réalité davantage nuancée se matérialise pour les militaires canadiens ayant utilisé les drones en contexte d'opération. En présence d'une inégalité technologique relative aux véhicules aériens inhabités, les contingents dotés d'une capacité technologique plus grande ou de dispositifs uniques servent d'autres forces armées nationales afin d'atteindre les objectifs de l'opération partagés par l'ensemble de la coalition.

« La seule manière que ça peut fonctionner, c'est de centraliser les demandes. Donc, on avait un bureau qui recevait toutes les demandes et puis on avait un barème de priorité et de temps alloué pour une chaque mission. Alors, on faisait un graphique avec ça : on va avoir tant d'heures avec tel membre de la coalition, après on va aller faire autre chose avec les canadiens et ensuite on va aller voir les américains » (entrevue 4).

Une séparation des tâches se réalise bel et bien lors de l'usage des drones. Par contre, cette séparation semble davantage perçue, par les interviewés, comme étant essentielle à la réussite d'une mission puisque « c'est certain que si on peut donner ce pouvoir la aux membres de la coalition qui n'en aurait pas, [...] ça peut décupler nos forces assurément » (entrevue 4).

3.1.4 Interprétation des résultats

Tel que mentionné dans la recension des écrits, l'avènement des véhicules aériens sans pilote a transformé la réalité opérationnelle des militaires déployés en zone de conflit (Gurcan, 2013; Hastings Dunn, 2013; Noorman, 2014). Bien que peu de recherches précisent la nature des changements engendrés, Noorman (2014) stipule que les membres de forces armées distinctes seront davantage en mesure de travailler ensemble.

Au même titre que les résultats émanant de l'étude de Noorman (2014), les collaborations interarmées font partie intégrante de la réalité des militaires canadiens travaillant à faire voler les drones en théâtre opérationnel. L'analyse des entretiens a permis de constater que les multiples pays prenant part à une mission où le déploiement de véhicules aériens pilotés à distance est mis de l'avant partagent tous un intérêt commun, celui de réaliser les objectifs de la mission.

Plus encore, en établissant une collaboration avec les différentes forces armées effectuant des opérations au sol, les militaires canadiens perçoivent leur travail comme essentiel à la réalisation d'une mission absente de préjudices pour les militaires de la coalition ainsi que pour les civils présents en zone de combat. Puis, la suggestion permet une intégration des pratiques à celles des autres nations membres de la coalition utilisant les drones. Les participants stipulent qu'ils tentent une collaboration bienveillante en suggérant des méthodes alternatives et, dans certains cas, moins brutales. À défaut d'engager des frappes sur une zone ciblée, les canadiens incitent les pays de la coalition à utiliser les véhicules aériens sans pilote comme dispositifs d'observation afin de recueillir davantage d'informations à des fins de renseignement. De plus,

en suggérant différentes façons d'accomplir une tâche, ces militaires canadiens affirment leur différence face aux membres de la coalition étant donné leur capacité à émettre un jugement critique relatif aux actes effectués par leurs homologues. Enfin, étant donné l'inégalité technologique présente en théâtre d'opération, la coalition internationale tend à attribuer les tâches en fonction de la capacité des pays membres. Possédant un avantage technologique, le Canada a su servir, à quelques reprises et sous l'ordre de la coalition, d'autres nations afin que celles-ci puissent atteindre les objectifs demandés par les échelons supérieurs responsables des opérations. Compte tenu de ce qui précède, l'analyse des entretiens a permis de constater qu'une collaboration interarmée se réalise de diverses façons en ce qui a trait à l'utilisation du véhicule aérien sans pilote. Toutefois, certains obstacles d'ordre politique et administratif peuvent miner les collaborations interarmées.

3.2 Les obstacles à la collaboration internationale

Le second objectif de cette étude est de comprendre, selon la perception des militaires canadiens, quels sont les obstacles à la collaboration internationale en contexte opérationnel lorsqu'il est question de l'utilisation des véhicules aériens sans pilote. Il sera possible de voir que la collaboration peut être diminuée par des règles d'engagement différentes entre les diverses nations. De plus, l'éloignement géographique des militaires de forces armées diverses peut également freiner l'intégration des pratiques et complexifier le travail des militaires canadiens.

3.2.1 La disparité des règles d'engagement

Il est clairement établi dans la littérature que lorsque plusieurs forces armées sont déployées, les cultures propres à l'organisation militaire de chacune des nations entrent en contact. Des

différences culturelles peuvent provoquer des discordances entre les troupes (Soeters et Szvircevs Tresch, 2010; Fisher et Hutchings, 2013). Entre autres, deux études stipulent que les règles d'engagement, qui diffèrent largement d'une nation à l'autre, conduiraient à des malentendus (Resteigne et Soeters, 2010; Fisher et Hutchings, 2013). D'ailleurs, par définition, les règles d'engagement « précisent les circonstances et les limites dans lesquelles la force armée peut être employée dans toute la gamme des opérations militaires. Elles sont formulées comme des permissions et des interdictions et sont considérées comme des ordres légitimes et non comme des recommandations sujettes à interprétation » (Doctrine militaire canadienne, 2010). Ainsi, en accord avec la littérature, la majorité des interviewés relève que les règlements propres à une mission sont effectivement différents d'une nation à l'autre et constituent, à certains moments, des obstacles à une collaboration harmonieuse entre les multiples pays prenant part à une même mission. Il s'agit d'une réalité également observée lors d'opérations mettant de l'avant les véhicules aériens sans pilote.

D'une part, étant donné les divergences de règlements, plusieurs participants s'accordent pour dire que les règles d'engagement font office de protection légale. En effet, un interviewé affirme que d'autres forces militaires ne « peuvent pas nous forcer à faire ce qu'on ne veut ou peut pas faire en tant que Canadiens. Je peux dire non, mes lois m'empêchent de faire cette job là » (entrevue 2). À titre d'exemple, cet officier ayant utilisé les drones à de multiples reprises de pair avec les Forces américaines, mentionne que

Si je travaille avec les véhicules aériens sans pilote et mon client est un contingent américain, le *operation command*, c'est le commandant américain. C'est lui qui va avoir les commandes. Donc, dans ce cas là, c'est pas mal clair que c'est eux qui

commandent l'ensemble de l'opération. Mais ça n'empêche pas que je suive mes *rules of engagement*, mes lois militaires canadiennes, pas américaines, lesquelles sont très différentes (entrevue 2).

D'autre part, comme l'on expliqué quelques participants, les règles d'engagement propres aux Forces armées canadiennes sont entièrement basées sur les valeurs du pays. Ils expriment clairement que la force militaire utilisée et les règles mises en place lors d'opérations à l'étranger sont une extension du gouvernement en place. La culture stratégique permet donc d'expliquer la nature des règles d'engagement canadiennes pour chaque mission. L'ensemble des interviewés considère qu'il est primordial que les valeurs canadiennes soient reflétées dans les actions posées par les militaires en opération.

Toutefois, les différences que constituent les règles d'engagement des divers pays participant à une même opération où les drones sont employés peuvent causer, selon l'ensemble des officiers, de sérieux obstacles à une collaboration internationale. Afin de mettre en évidence ces écueils, il est important de rappeler que de nombreuses forces armées d'une même coalition, mais de pays différents, sont impliquées lors d'opérations outre-mer. Au cours d'une mission effectuée au Moyen-Orient, un interviewé affirme qu'il n'était pas rare de « voir un avion de chasse F-16 belge, un drone canadien et une plateforme au sol américaine » (entrevue 4) au sein d'un même territoire par exemple. Cette situation semble s'être avérée problématique en raison de quelques règles d'engagement discordantes entre les Forces armées belges et canadiennes. En effet, un officier mentionne que

Si on (armée canadienne) avait préalablement vu une personne à travers la caméra sur le drone, si on avait vu préalablement cette personne commettre un crime et puis qu'on suivait cette personne là après le crime, on pouvait confirmer que c'était bien la même personne. On pouvait alors attaquer par la suite. Mais pour certains pays, s'il ne prenait pas la personne sur le fait, immédiatement, il n'y avait pas de potentiel d'attaque. Alors, je sais que pour les F-16 belges, si l'acte n'était pas en train de se faire, leurs restrictions étaient assez sévères pour pouvoir attaquer. Et puis, une autre chose, s'il n'y avait pas la continuité de l'information de leur pays, ils ne pouvaient pas se fier à la confirmation d'un autre pays (entrevue 4).

Ainsi, la distance culturelle établie par Harvey et Moller (2009) semble être bien démontrée à travers les discours de certains officiers, militaires étant principalement appelés à diriger une mission impliquant des drones. Tel qu'expliqué dans la revue de littérature, cette notion se conceptualise comme étant la variable influençant directement le degré d'ajustement et d'efficacité des militaires déployés en pays étranger. Ainsi, pour ces officiers canadiens, la distance culturelle se traduit par des différences éthiques qui s'expriment par des règles d'engagement uniques concordantes avec les valeurs véhiculées au sein de chaque pays. Même si ces règlements sont clairement identifiés dans plusieurs documents, ces différences contribuent à rendre le travail collaboratif plus complexe amenant une confrontation des lois propres aux différentes nations participant à une opération. Ceci dit, la prochaine section mettra en évidence qu'il existe une distance géographique séparant les bases d'opération forçant ainsi l'éloignement des troupes utilisant les véhicules aériens. Cette situation tend à diminuer l'intégration du travail entre les militaires de multiples forces armées.

3.2.2 L'éloignement géographique

Selon quelques participants s'adonnant à l'analyse des données recueillies par les véhicules aériens, l'éloignement géographique entre les militaires appartenant aux diverses armées freine largement la communication ainsi que la collaboration entre les diverses nations. En effet, certains interviewés s'accordent pour dire qu'en plus d'engendrer une diminution de la cohésion et des interactions sociales, la distance séparant les militaires favorise le travail en silo et produit un effet contre-productif lors de l'analyse des données transmises par les drones et par les véhicules aériens habités.

Afin d'illustrer ces propos, un militaire interviewé témoigne de son expérience où une comparaison a été réalisée entre deux situations. Lors de son déploiement au Koweït, ce participant explique que le travail tend à être plus efficace lorsque les militaires de tous les pays déployés sont près les uns des autres. D'ailleurs, il témoigne qu'« en face des tentes canadiennes, on avait les *Marines*, les *US air forces* et les italiens. Si on avait besoin de quelques choses, on marchait, on arrivait à la porte des américains, on frappait et on demandait. C'était aussi simple que ça » (entrevue 3). Toutefois, suite à une relocalisation du camp canadien sur une autre base, « le Canada avait son propre camp à part des autres sur la base » (entrevue 3), les interactions s'en sont trouvées fortement diminuées et l'analyse des données davantage compartimentée puisque les militaires canadiens ne recevaient plus l'aide d'autres nations technologiquement avantagées. D'ailleurs, l'ensemble des participants affirme que quelques pays, entre autres les États-Unis, possédaient des outils d'analyse d'images et de vidéos provenant des drones tout aussi sophistiqués et parfois uniques, leur permettant de « regarder nos images d'un autre angle ou avoir accès à d'autres informations que nous on n'avait pas, sur

mettons, un *building* en particulier et, eux, pouvaient inférer d'autres renseignements à travers des images qu'on leur soumettait » (entrevue 5).

Ceci dit, comme l'indique plusieurs auteurs, les militaires d'une même coalition qui partagent les mêmes camps sont amenés à travailler ensemble de manière coordonnée (Resteigne et Soeters, 2010; Vuga, 2010; Forget, 2015). Selon quelques interviewés, la collaboration harmonieuse entre les troupes de différents pays vient de la cohésion engendrée par des activités autres que professionnelles. Entre autres, la fréquentation des mêmes salles d'entraînement et des mêmes cafétérias permet une croissance dans la fréquence des interactions sociales entre les soldats de la coalition. Cette situation tend à amener une cohésion davantage solide entre les forces militaires alliées. Ce résultat de recherche peut s'appliquer à la réalité des militaires canadiens travaillant quotidiennement à analyser les informations transmises par les drones. À titre d'exemple, un participant raconte que son entraînement pré-déploiement s'est effectué avec quelques membres de la cellule de renseignement des Forces d'Opération Spéciales canadiennes (*Joint Task Force 2*)¹. Puis, en théâtre opérationnel, ces mêmes militaires ont mis en commun leurs compétences et leurs ressources. Étant situé sur la même base, cet interviewé affirme que

Pour moi, c'était facile d'aller les voir et de leur demander des trucs. J'allais les voir et je disais : hey Dave, peux-tu me donner ça, ou je travaille sur ça en ce moment, on peut tu regarder ce qu'on a en commun pour ne pas se marcher sur les pieds (entrevue 3).

¹ La *Joint Task Force 2* (JTF 2) constitue la force opérationnelle ayant le plus haut niveau de préparation à la disposition du gouvernement du Canada. Elle peut se déployer avec un préavis extrêmement court afin de régler des problèmes qui pourraient nuire aux intérêts du pays. Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-forces-speciales/a-propos.page>

Fréquentant les mêmes endroits propices aux interactions sociales, la cohésion entre les membres des diverses unités de renseignement s'en ait trouvé augmentée, facilitant ainsi la collaboration entre les troupes. Parallèlement à ces propos, il est possible d'évoquer une réalité semblable vécue par des policiers déployés dans des opérations internationales de paix sous l'égide de la Division de Police de Nations Unis (UNPOL). À cet effet, les résultats de l'étude de Tanner (2013) montre que la coopération entre UNPOL et une police locale, dans le cas présent la Police Nationale Haïtienne, nécessite le développement d'un « espace de confiance ». Par conséquent, ce climat de confiance se construit par des interactions quotidiennes amenant la création d'une complémentarité entre les divers services de police. Ainsi, en ce qui concerne la collaboration entre militaires travaillant avec les véhicules aériens sans pilote en opération, les interactions se construisent à travers des activités sociales telles que l'entraînement et la prise de repas en groupe.

Ceci dit, selon les résultats de cette étude de cas, un éloignement géographique produit l'effet inverse, celui de restreindre les collaborations interarmées lorsqu'il est question de l'usage des véhicules aériens sans pilote. Un membre du rang explique que, sur un camp abritant seulement des militaires canadiens,

On avait notre propre gym et tout, donc beaucoup moins d'interactions. On ne voyait pas vraiment les autres pays. Puis l'unité de renseignement américaine était complètement à l'autre bout de la base. Donc, il fallait qu'on conduise pendant 10 minutes pour se rendre là-bas. Avant, on avait juste à sortir de notre camp, marcher de l'autre cote de la rue et frapper à la porte et c'était là. On allait les voir tout le temps et ils venaient nous voir toujours. Mais on a perdu cette interaction qu'on avait avec les américains, ils étaient si loin. C'était très dur de communiquer.

J'aimais vraiment ça aller les voir. Ce qui était intéressant, c'est qu'ils avaient des outils différents des nôtres. Donc, quand tu avais besoin de quelque chose qui est unique, ce que les américains pouvaient te fournir, ils l'avaient tout de suite. Pi en plus, j'étais vraiment ami avec les américains, c'était tellement facile d'aller les voir et de leur demander de l'aide (entrevue 3).

Le sentiment d'être isolé est palpable dans les propos du soldat. Une diminution des interactions interpersonnelles tend à rendre la communication entre les armées moins fréquente et ceci affecte les collaborations professionnelles à la baisse. De surcroît, tel que mentionné dans la littérature, Noorman (2014) évoque que les membres de différentes nations se penchent sur l'identification et la discrimination de données venant des drones de manière simultanée. Les images et les vidéos collectées sont visionnées par diverses forces armées de la coalition au moment où celles-ci sont transmises aux unités de renseignement. Ainsi, dans le cas où il y a éloignement géographique, la réalité des militaires canadiens sondés dans le cadre de cette étude semble contraire aux résultats émis par Noorman (2014). Le processus d'analyse de données ne sera plus une activité partagée par les pays membres de la coalition. Il s'agira d'actes et de prises de décisions compartimentés. Affirmant que la communication devient ardue, un participant explique également que

Des fois, on se pile sur les pieds. Par exemple, le Canada va observer un endroit, les américains vont l'observer aussi. Et là, les deux cotés vont développer une cible pour frapper là, mais comme on sait pas que les américains le font... ben ça va arriver que les américains vont frapper la cible avant que nous ont ait fini de développer la cible (entrevue 3).

Tout bien considéré, l'éloignement géographique entre les militaires de diverses nations travaillant à analyser les images collectées par les véhicules aériens constitue un obstacle à la collaboration internationale. Les unités de renseignement sont davantage portées à effectuer leurs tâches d'analyse de façon individuelle, bénéficiant moins de l'aide d'autrui. Parallèlement à ce cas relatif aux forces militaires déployées outre-mer, quelques études en criminologie, entre autres celle de Sheptycki (2004a), se sont intéressées aux pathologies organisationnelles des services policiers de renseignement. L'une des problématiques les plus fréquemment soulevées est celle des « silos d'information ». Ceci évoque que les renseignements sont transmis de façon unidirectionnelle vers le haut. Toutefois, pour une efficacité optimale du travail policier, l'information se doit d'être distribuée latéralement, d'une agence de renseignement à l'autre. Par conséquent, les données sont disséminées de manière inadéquate et n'atteignent pas les personnes qui sont en mesure de les interpréter de façon appropriée (Sheptycki, 2004b). Ce phénomène contribue au développement d'un « linkage blindness » tel que l'exprime les professionnels. Autrement dit, il s'agit de l'absence d'une mise en relation d'éléments pourtant liés. À cet égard, cette déficience du renseignement est vécue par les militaires utilisant les drones. La réalité des soldats sondés dans cette étude de cas semble être similaire à la situation vécue par les services policiers de renseignement.

3.2.3 Interprétation des résultats

Somme toute, en ce qui a trait au second objectif de cette étude de cas, celui de rendre compte des obstacles à la collaboration interarmée lorsqu'il est question de l'utilisation des drones, il a été possible de conclure que les règles d'engagement disparates d'une nation à l'autre et l'éloignement des militaires contribuent à réduire l'intégration des pratiques. D'une part, les

règles d'engagement s'avèrent être basées sur les valeurs culturelles ainsi que sur les politiques d'un pays. Ces règlements affectent la façon dont une tâche doit être réalisée par une force armée, entre autres, lors d'une utilisation de véhicules aériens pilotés à distance. De ce fait, ces règles hétérogènes mènent à la création d'une distance culturelle. Celle-ci s'avère fondée sur des différences éthiques gouvernant la manière d'agir envers les populations locales et entre les militaires de diverses nations. Ces différences contribuent à rendre le travail collaboratif plus complexe et amènent une confrontation des lois et des valeurs propres aux différentes nations participant à une opération.

D'autre part, un éloignement géographique entre les militaires de nations variées constitue également un obstacle aux collaborations interarmées. Dans le cas de l'analyse de données provenant des véhicules aériens sans pilote, les participants sondés dans le cadre de cette recherche stipulent que la distance fait en sorte que les militaires canadiens ne recevaient plus l'aide d'autres nations possédant des outils technologiques sophistiqués et uniques pouvant faciliter la production de renseignement. Le travail devient donc davantage compartimenté.

Ainsi, ce chapitre nous a permis de constater que la collaboration internationale peut s'accomplir de plusieurs façons lorsqu'il est question de l'utilisation des véhicules aériens sans pilote. Cette intégration du travail s'effectue avec les troupes au sol conduisant à une harmonisation des pratiques et un sentiment de sécurité vécu par les militaires déployés en zone hostile. D'abord, une observation pré-déploiement faite par les drones facilite la compréhension du mode de vie des locaux. Ces connaissances permettent aux membres des unités d'infanterie d'éviter les bavures qui pourraient être causées par une incompréhension des façons de vivre d'autres

populations. Plus encore, le travail des militaires utilisant les drones s'avère être complémentaire aux missions effectuées par les soldats au sol. Survolant les troupes déployées en terrain peu connu, la zone ciblée est vérifiée sur une vaste étendue permettant d'éviter les multiples dangers et de rassurer les unités de combat. Ensuite, les suggestions amenées par les militaires canadiens semblent faciliter l'exécution des missions faites avec les drones. Partager des idées sous une forme suggestive permet aux nations alliées de réaliser leurs objectifs de missions par des méthodes alternatives, parfois moins brutales. Enfin, lors d'une inégalité technologique, la coalition attribuera des tâches en fonction des capacités de chaque pays. Dans le cas de cette présente étude, cette séparation des responsabilités permet au Canada de servir d'autres forces armées nationales afin d'atteindre les objectifs de l'opération partagés par l'ensemble de la coalition. Il n'est toutefois pas possible de spécifier si la séparation des responsabilités est due à des facteurs politiques ou diplomatiques qui, eux, auraient davantage de poids. Les habiletés technologiques seraient alors un marqueur de ces éléments.

Ceci étant dit, des obstacles peuvent freiner les collaborations interarmées à la fois lors des vols de drones et de l'analyse des données collectées par ces technologies. Les divergences relatives aux règles d'engagement contribuent à rendre les collaborations interarmées plus complexes amenant une confrontation des lois propres aux différentes nations participant à une opération. Puis, l'éloignement géographique entre les militaires de diverses nations analysant les images collectées par les véhicules aériens constitue un obstacle à la collaboration internationale. Les unités de renseignement sont davantage portées à effectuer leurs tâches d'analyse de façon individuelle, en silo, bénéficiant moins de l'aide d'autrui.

CONCLUSION

Réflexion

L'analyse de la littérature sur le sujet des relations interarmées et l'utilisation des véhicules aériens sans pilote en contexte d'opération a permis de constater un objet d'étude négligé par la science. Une absence de consensus quant à la manière dont l'utilisation des drones affecte les collaborations interarmées en théâtre d'opération internationale règne chez les académiques. Par ailleurs, les chercheurs se sont davantage intéressés aux éléments culturels affectant les dynamiques organisationnelles militaires. Par conséquent, peu d'auteurs se sont consacrés à comprendre en quoi le travail collaboratif chez les militaires peut être influencé par l'usage des drones. La perception des professionnels relative à cette problématique s'avère être également peu documentée. Bien que de nombreux textes traitent de la relation entre la culture et la coopération militaire, ceux-ci n'abordent pas en quoi les nouvelles technologies, dans le cas présent les drones, affectent le travail collaboratif entre les armées déployées à l'étranger.

Il est ainsi possible de croire que cette étude de cas amène un apport particulier à la littérature scientifique. D'une part, cette recherche offre un éclaircissement sur les manières de travailler des membres des Forces armées canadiennes affectés au maniement des drones et à l'analyse de données collectées par ces derniers. S'adresser à ces militaires a permis de connaître leurs perceptions sur le sujet. Ainsi, du point de vue de ces soldats canadiens, les résultats permettent de comprendre comment s'articule, en opération, l'intégration du travail entre militaires de diverses nations, membres de l'OTAN, lors d'opérations impliquant l'usage de véhicules aériens sans pilote. Étant donné que les écrits ne mentionnent pas d'actes concrets pour l'établissement

d'une collaboration interarmée lorsqu'il est question de l'utilisation des drones, l'expérience de quelques participants a permis de montrer l'importance des suggestions pour une meilleure intégration des pratiques. Ce résultat permet donc d'éclairer la littérature sur la propension de certains militaires canadiens à émettre de nouvelles idées face à leurs homologues internationaux.

Par ailleurs, certaines données de cette étude nuancent celles énoncées dans la littérature. Selon les écrits, l'utilisation des drones par de nombreuses forces militaires provoque soit une meilleure coordination des pratiques ou bien une séparation nette des tâches. Ces propos fortement dichotomiques énoncés dans la littérature font place à une réalité davantage nuancée pour les militaires canadiens. Lorsqu'il y a séparation des tâches, l'aide apportée aux autres nations est perçue comme un service rendu, une façon de mieux collaborer afin d'atteindre les objectifs d'une mission.

Cette étude de cas a également permis de constater certains obstacles à la collaboration en ce qui a trait aux nouvelles technologies. Tel que mentionné dans la recension de la littérature, les écrits se concentrent davantage sur les éléments culturels influençant les relations internationales. La langue ainsi que les différentes coutumes et modes de vie peuvent, entre autres, expliquer la création d'une distance culturelle entre les nations. Puis, les divergences relatives à la culture organisationnelle militaire créent également certains écueils aux collaborations interarmées. Les résultats de cette étude confirment d'une part que les règles d'engagement, basées sur les valeurs véhiculées au sein de chaque pays, diffèrent largement d'une nation à l'autre. D'autre part, cette discordance crée, pour les militaires canadiens, une distance culturelle de nature éthique, ce qui

rend le travail collaboratif plus complexe amenant une confrontation des lois propres aux différentes nations participant à des opérations internationales impliquant l'usage des véhicules aériens sans pilote. Toutefois, cette recherche fait état de nouvelles informations à l'égard des obstacles à la collaboration. L'éloignement géographique des militaires travaillant à l'analyse des données provenant des drones tend à freiner la collaboration favorisant ainsi le travail en silo. Étant donné la distance les séparant, chaque unité de renseignement nationale produira l'analyse des informations de façon individuelle, tout comme les services de renseignement policier.

Par ailleurs, la collecte de donnée s'est effectuée par l'entremise d'entretiens. Cette méthode a permis de saisir les perceptions des professionnels possédant une expertise distincte et travaillant avec les véhicules aériens sans pilote. Leurs points de vue ainsi que leurs expériences ont donné l'opportunité de colliger les données nécessaires à la réalisation de cette étude de cas. Ce travail se concentre donc sur l'opinion des militaires canadiens face à l'usage des drones en collaboration avec leurs homologues internationaux, facette de la littérature demeurant peu explorée jusqu'à ce jour.

Résumé

L'objectif principal de cette étude de cas consistait à étudier les perceptions des militaires à l'égard de leur travail réalisé avec les véhicules aériens sans pilote, et ce, en collaboration avec d'autres forces armées nationales. D'abord, une recension de la littérature a permis de comprendre que les collaborations interarmées, désormais indispensables à la bonne conduite d'une mission internationale (Resteigne et Soeters, 2010), peuvent s'effectuer de plusieurs façons. En effet, elles peuvent être imposées par le plus haut échelon hiérarchique responsable

de l'opération ou, à l'inverse, opérées de manière volontaire par les alliés sur le terrain par la mise en commun de leurs pratiques (Resteigne et Soeters, 2010 ; Vuga, 2010 ; Prezelj, 2014; Forget, 2015). Par contre, plusieurs chercheurs s'entendent pour dire que la collaboration entre les multiples armées se complexifie par la confrontation des cultures. Entre autres, les divergences relatives à la culture organisationnelle militaire tendent à influencer, à la baisse, le degré d'ajustement des troupes déployées. Par exemple, les différences de points de vue concernant la façon d'agir envers la population locale semblent être un élément provoquant de multiples tensions (Soeters et Szvircev Tresch, 2010; Fisher et Hutchings, 2013).

Par ailleurs, la littérature a établi que l'arrivée des véhicules aériens sans pilote a également influencé le travail des spécialistes de ces technologies en contexte d'opération (Hastings Dunn, 2013; Noorman, 2014). De nombreux chercheurs offrent une vision dichotomique de la transformation des pratiques. Certains stipulent que les drones amènent une meilleure coordination du travail entre militaires alliés (Gurcan, 2013 ; Noorman, 2014) tandis que d'autres affirment que cette technologie produira une séparation des tâches et des responsabilités (Resteigne et Soeters, 2010; Soeters et Szvircev Tresch, 2010).

Ceci dit, une confusion règne dans la littérature relative au lien entre les collaborations interarmées et l'utilisation des drones en contexte opérationnel. Les écrits semblent aussi négliger la perception des militaires canadiens concernés par cette réalité. Ainsi, afin de pallier à cet écueil, cette étude de cas s'est intéressée à la vision des certains membres des Forces armées canadiennes ayant fait l'usage de véhicules aériens sans pilote en collaboration avec d'autres militaires appartenant à des forces alliées.

L'analyse des résultats s'est d'abord concentrée sur la mise en place des collaborations interarmées lors d'opérations mettant de l'avant les véhicules aériens sans pilote. Trois formes concrètes d'intégration des pratiques ont pu être soulevées. D'une part, les militaires canadiens opérant les drones et analysant les données recueillies par ceux-ci entrent en étroite collaboration avec les troupes au sol. L'observation effectuée préalablement au déploiement des unités de combats permet d'éviter les malentendus et les dommages collatéraux puisque les informations collectées concernent les habitudes de vie des populations locales. De plus, l'observation du terrain par les véhicules aériens sans pilote augmente la sécurité des troupes. Ce travail collaboratif s'avère nécessaire puisqu'en suivant du haut des airs les militaires au sol, les spécialistes peuvent anticiper les actions des groupes hostiles. D'autre part, afin d'établir une collaboration harmonieuse avec les forces alliées lors de missions réalisées par les drones, les militaires canadiens sondés affirment utiliser la suggestion. Cette technique permet de proposer aux diverses armées impliquées dans l'opération des manières alternatives de réaliser les tâches demandées par le commandant de la mission, évitant parfois des dommages irréparables. En émettant de nouvelles idées ainsi que des suggestions, certains militaires canadiens utilisant les drones usent d'un esprit d'innovation dans le cadre de leurs fonctions, bien qu'il existe en contexte opérationnel un cadre légal rigide. Enfin, certaines forces militaires impliquées dans une opération internationale sont dotées de capacités technologiques plus avancées. De ce fait, l'analyse a permis de montrer que lorsqu'il y a une inégalité technologique, une séparation des responsabilités est effectuée par la coalition en fonction des capacités des nations. Cette séparation des tâches est perçue, par les participants, comme un service rendu aux autres pays. Bien qu'il ne soit pas possible d'affirmer que la séparation des tâches n'est due qu'à la

dimension technologique, le Canada a été amené à servir d'autres forces armées nationales afin d'atteindre les objectifs de l'opération partagés par l'ensemble de la coalition. Étant donné que tous sont menés par les objectifs d'une mission, l'aide apportée constitue donc une intégration du travail de l'ensemble des militaires utilisant les véhicules aériens sans pilote.

L'analyse des résultats s'est également concentrée sur les obstacles à la collaboration interarmée lorsqu'il est question de l'utilisation des véhicules aériens sans pilote. Selon des militaires canadiens sondés dans le cadre de cette étude de cas, deux écueils ont été identifiés. D'abord, les règles d'engagement différentes entre les diverses forces armées nationales tend à diminuer la collaboration internationale. Les divergences entre les règlements constituent une distance culturelle influençant le degré d'ajustement des militaires sur le terrain. Cette distance culturelle se traduit, dans le cas de l'utilisation des véhicules aériens sans pilote en opération, par des différences éthiques qui s'expriment par des règles d'engagement uniques concordantes avec les valeurs véhiculées au sein de chaque pays. Plusieurs participants affirment que même si ces règlements sont formellement identifiés dans plusieurs documents, ces différences contribuent à rendre le travail collaboratif plus complexe amenant une confrontation des lois propres aux différentes nations participant à une opération. Puis, l'éloignement géographique s'avère être également problématique lorsqu'il est question de l'utilisation des drones et de l'intégration du travail entre les armées. En effet, certains interviewés s'accordent pour dire qu'en plus d'engendrer une diminution de la cohésion et des interactions sociales, la distance séparant les militaires favorise le travail en silo produisant ainsi un effet contre-productif lors de l'analyse des données transmises par les drones.

Recommandations

Compte tenu des résultats de cette présente étude de cas mettant en évidence les façons dont les collaborations interarmées sont mises en place et les obstacles à la collaboration internationale lorsqu'il est question de l'utilisation des véhicules aériens sans pilote, il serait pertinent de conclure avec quelques recommandations afin de permettre aux militaires canadiens d'optimiser leur façon de travailler avec les drones. Ainsi, sur la base des résultats de cette recherche, il est possible d'élaborer trois recommandations.

Formation pré-déploiement sur le processus et la capacité d'analyse

Les résultats de cette étude suggèrent que les militaires canadiens tendent à utiliser un processus d'analyse approfondi permettant l'élaboration de suggestions pour ainsi établir et maintenir de bonnes collaborations interarmées. Par conséquent, les unités responsables de la manipulation des drones et de l'analyse des données recueillies par ceux-ci doivent faire de la notion de suggestion un objet d'étude et de formation lors de la période précédant un déploiement. Les techniques suggestives, amenant à des discussions davantage harmonieuses et à des prises de décisions moins agressives dans plusieurs cas, seront abordées par les professionnels ayant utilisé cette méthode dans un cadre opérationnel. Une telle formation pourrait s'avérer bénéfique pour le pré-déploiement des militaires. Les membres du rang ainsi que les officiers partiraient à l'étranger en sachant qu'il est possible d'émettre un jugement critique face aux idées émises par d'autres nations pour ainsi proposer des méthodes alternatives d'exécution des tâches lors de l'usage des drones outre-mer.

Centralisation physique des analystes

D'autre part, plusieurs militaires sondés dans le cadre de cette étude de cas évoquent une problématique d'éloignement géographique entre les analystes provenant de pays alliés. En plus de provoquer une diminution des interactions sociales, la distance constitue un obstacle aux collaborations interarmées. Les tâches d'analyse sont réalisées de façon individuelle et en l'absence de l'aide d'autrui, favorisant ainsi le travail en silo. Compte tenu de ce qui précède, les unités de renseignement nationales affectées à l'analyse des données recueillies par les drones doivent proposer un rapprochement géographique afin d'optimiser l'entraide entre les nations. Soulever la question de la proximité entre Forces militaires nationales alliés permettrait aux analystes de créer davantage d'interactions sociales et de favoriser le travail collaboratif pour permettre à ces nations de ne pas « se piler sur les pieds » (entrevue 3)².

Compréhension approfondie des règles d'engagement des pays alliés

Enfin, de nombreux participants à cette recherche identifient la disparité des règles d'engagement nationales comme étant un obstacle sérieux aux collaborations interarmées. Une distance culturelle de nature éthique est créée et celle-ci suscite une confrontation des lois propres aux différents pays participants à une mission. De ce fait, les professionnels utilisant les véhicules aériens sans pilote devraient acquérir une meilleure connaissance des actions possibles pouvant être posées par les alliés. À défaut de pouvoir uniformiser des règles d'engagement puisqu'elles sont rattachées aux valeurs des différents pays, les militaires canadiens devraient

² Lorsqu'il est question de Forces militaires alliées, il s'agit de pays pouvant avoir accès aux renseignements de même niveau de sécurité. L'information qualifiée *Five Eyes* en est un exemple. Le *Five Eyes* désigne l'alliance des services de renseignement du Canada, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Ces pays sont reliés entre eux par l'accord UKUSA, un traité qui prévoit la coopération entre les différents services assurant la collecte de renseignement.

prendre l'initiative d'étudier en profondeur les règlements ainsi que les lois sous-jacentes propres aux nations impliquées dans une opération. Une telle résolution serait bénéfique pour une collaboration internationale accrue. Dans le cas où les Canadiens seraient appelés à commander, ceci faciliterait la mise en place des ordres de mission puisque les officiers en charge seraient au fait des angles de pratique de chaque pays impliqué, simplifiant l'attribution des tâches.

RÉFÉRENCES

Arkin, R. (2009). *Governing lethal behavior in autonomous systems*, Boca Raton, Florida: Chapman and Hall Imprint, Taylor and Francis Group.

Aslam, M.W. (2011). A critical evaluation of American drone strikes in Pakistan: legality, legitimacy and prudence. *Critical Studies on Terrorism*, 4(3), 313-329.

Babbie, E. (2013). The ethics and politics of social research. Dans *The practice of social research* (13^e éd.). Belmont, CA : Wadworth Cengage Learning.

Bentley, B. (2007). Canada's way in war. Dans Robert W. Walker, (eds). *Institutional leadership in the Canadian forces: Contemporary issues*. Winnipeg: Canadian Defence Academy Press.

Blanchet, A. et Gotman, A. (2010). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien* (2^{ème} éd.). Paris, France : Armand Colin.

Bloomfield, A. (2012). Time to move on: reconceptualizing the strategic culture debate, *Contemporary Security Policy*, 33(3), 437-461.

Boyle, M.J. (2013). The costs and consequences of drone warfare. *International Affairs*, 89(1), 1-29.

Boyle, M.J. (2014). Is the US drone war effective? *Current history*, 113(762), 137-143.

Brewster, M. (2016, 7 mars). Little point in having a drone that sees danger but can't strike : Vance. *The Canadian Press*, p. 1-2.

Buchanan, A. et Keohane, R.O. (2015). Toward a drone accountability regime. *Ethics & International Affairs*, 29(1), 15-37.

Burgess, P. J. (2012). *The Societal Impact of Security Research* (Publication n° 9), Oslo: Peace Research Institute Oslo.

Byers, M. et Franks, K. (2014). Unmanned and unnecessary: Canada's proposed procurement of UAVs. *Canadian Foreign Policy Journal*, 20(3), 271-290.

Convergne, E. et Snyder, M. (2015). Making maps to make peace : Geospatial technology as a tool for UN peacekeeping. *International Peacekeeping*, 22(5), 565-586.

Défense nationale et les Forces armées canadiennes. 2017. *L'héritage des Forces armées canadiennes en Afghanistan*. Repéré à <http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-passees/hfaca.page>

Demir, K. A., Cicibas, H. et Arica, N. (2015). Unmanned aerial vehicle domain : Areas of research. *Defence Science Journal*, 65(4), 319-329.

Desportes, V. (2009). Armées : «Technologisme» ou «juste technologie»? *Politique étrangère*, 2, 403-418.

Duyvesteyn, I. (2011). Intelligence and strategic culture: Some observations. *Intelligence and National Security*, 26(4), 521-530.

English, A. D. (2004). *Understanding military culture: A Canadian perspective*. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.

Fisher, K. et Hutchings, K. (2013). Making sense of cultural distance for military expatriates operating in an extreme context. *Journal of Organizational Behavior*, 34, 791-812.

Forget, A. (2015). Les réseaux militaires et la convergence de la sécurité internationale par les pratiques. *Revue canadienne de science politique*, 48(2), 435-454.

Fortin, M-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (2^{ème} éd.). Montréal, Québec : Chenelière éducation.

Friis, K. (2010). Peacekeeping and counter-insurgency : Two of a kind ? *International Peacekeeping*, 17(1), 49-66.

Gerring, J. (2004). What is a case study and what is it good for? *The American Political Science Review*, 98(2), 341-354.

Gerring, J. (2007). *Case study research : principles and practices*. New York : Cambridge University Press.

Gibbert, M. et Ruigrok, W. (2010). The ‘what’ and ‘how’ of case study rigor : Three strategies base on published work. *Organizational research methods*, 13(4), 710-737.

Gordon Salt, A. (2014). Cultural differences : transformation and the future of American – Canadian defence relations. *Canadian Foreign Policy Journal*, 20(3), 259-270.

Gray, C.S. (1981). National style in strategy: The American example. *International Security*, 6(2), 21-47.

Gregory, D. (2011). From a view to a kill : Drones and late modern war. *Theory, Culture & Society*, 28(7-8), 188-215.

Grondin, D. et Munger, S. (2013). Dangereusement drones : L' «Af-Pak» comme architecture d'un régime gouvernemental optique biopolitique. *Politique et société*, 32(3), 103-134.

Gurcan, M. (2013). Drone warfare and contemporary strategy making : Does the tail wag the dog? *Dynamics of Asymmetric Conflict*, 6(1), 153-167.

- Hamel, J. (1997). *Études de cas et sciences sociales*. Paris, France : L'Harmattan.
- Harvey, M. et Moeller, M. (2009). Expatriate managers: A historical review. *International Journal of Management Reviews*, 11(3), 275–296.
- Hastings Dunn, D. (2013). Drones : disembodied aerial warfare and the unarticulated threat. *International Affairs*, 89(5), 1237-1246.
- Headquarters Department of the Army. (2009). *Tactics in counterinsurgency* (Publication no 3-24.3). Repéré à <https://fas.org/irp/doddir/army/fmi3-24-2.pdf>
- Horn, B. (2007). The road to transformation: Ascending from the decade of darkness. Dans Robert W. Walker, (eds). *Institutional Leadership in the Canadian Forces: Contemporary Issues*. Winnipeg: Canadian Defence Academy Press.
- Johnston, A.I. (1995). Thinking about strategic culture. *International Security*, 19(4), 32-64.
- Koungou, L. (2011). Postcolonialisme et culture stratégique : le cas camerounais. *Sécurité globale*, 16(2), 113-128.
- Knill, C. (2005). Introduction : Cross-national policy convergence : concepts, approaches and explanatory factors. *Journal of European Public Policy*, 12(5), 764-774.
- Lamoureux, A. (2006). *Recherche et méthodologie en sciences humaines* (2^{ème} éd.). Montréal, Québec : Beauchemin.
- Lee, E., Mishna, F. et Brennenstuhl, S. (2010). How to critically evaluate case studies in social work. *Research on social work practice*, 20(6), 682-689.
- Lewis, J. (2003). Design Issue. Dans J. Ritchie et J. Lewis (dir.), *Qualitative research practice. A guide for social science students and researchers*. Newbury Park: Sage Publications.
- Lim, H. L. (2007). *Network payload integration for the ScanEagle UAV* (Rapport N° 0704-0188). Monterey, Californie : Naval Postgraduate School.
- Lipponen, J., Bardi, A. et Haapamäki, J. (2008). The interaction between values and organizational identification in predicting suggestion-making at work. *Journal of Occupational and Organizational Psychology*, 81, 241-248.
- Locatelli, A. (2007). The technology gap in transatlantic relations: A cause of tension or a tool of cooperation? *Journal of Transatlantic Studies*, 5(2), 133-154.
- Merriam, S. B. (2009). *Qualitative research : A guide to desing and implementation* (2^{ème} éd.). San Francisco : Jossey-Bass.
- Ministère de la Défense Nationale. (2009). *Doctrine militaire canadienne* (Publication n° D2-

252/2009F). Repéré à http://publications.gc.ca/collections/collection_2010/forces/D2-252-2009-fra.pdf

Mongeau, P. (2011). Réaliser son mémoire ou sa thèse (1^{ère} éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Noorman, M. (2014). Responsibility practices and unmanned military technologies. *Science and Engineering Ethics*, 20, 809-826.

Nuciari, M. (2007). Coping with diversity: Military and civilian actors in MOOTW. *International Review of Sociology*, 17(1), 25-53.

Organisation du traité de l'Atlantique Nord. (2015). La mission de la FIAS en Afghanistan. Repéré à http://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_69366.htm

Paust, J. J. (2009). Self-defense targetings of non-state actors and permissibility of U.S. use of drones in Pakistan (Rapport n° 2009-A-36). Houston, États-Unis : University of Houston Law Center.

Peters, I. (2011). Strategic culture and multilateralism : The interplay of the EU and the UN in conflict and crisis management. *Contemporary Security Policy*, 32(2), 644-666.

Peron, A. E. R. (2014). The “surgical” legitimacy of drone strikes? Issues of sovereignty and human rights in the use of unmanned aerial systems in Pakistan. *Journal of Strategic Security*, 7(4), 81-93.

Pouliot, V. (2013). Methodology. Dans R. Adler-Nissen (dir.), *Bourdieu in international relations : Rethinking key concepts in IR*. New York : Routledge.

Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif: considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal: Chenelière Éducation.

Prezelj, I. (2014). Inter-organizational cooperation and coordination in the fight against terrorism : From undisputable necessity to paradoxical challenges. *Comparative Strategy*, 33(4), 321-341.

Rathbun, B. (2008). Interviewing and qualitative field methods : Pragmatism and practicalities. Dans J. Steffensmeier, H. E. Brady et D. Collier (dir.), *The Oxford Handbook of Political Methodology*. Oxford : Oxford University Press.

Resteigne, D. et Soeters, J. (2010). Différentiation culturelle et stratégies de coopération en milieux militaires multinationaux. *Cultures & conflits*, 77, 59-75.

Roy, S. N. (2003). L'étude de cas. *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*. Sainte-Foy: Presses de l'Université.

- Roy, S. N. (2009). L'étude de cas. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données* (5^{ème} éd., p. 199-225). Québec : Les presses de l'Université du Québec.
- Royakkers, L., et van Est, R. (2010). The cubicle warrior: The marionette of digitalized warfare. *Ethics and Information Technology*, 12, 289–296.
- Schaub, G. et Kristensen, K. (2015). But who's flying the plane? Integrating UAVs into the Canadian and Danish armed forces. *International Journal*, 70(2), 250-267.
- Schwartz, S. (1992). Universals in the content and structure of values: Theoretical advances and empirical tests in 20 countries. Dans M. P. Zanna (dir.), *Advances in experimental social psychology* (Vol. 25, pp. 1–65). San Diego, CA: Academic Press.
- Schein, E. H. (1992). *Organizational Culture and Leadership* (2^e ed). San Francisco, Jossey-Bass.
- Sheptycki, J. W. E. (2004a). *Review of the influence of strategic intelligence on organised crime policy and practice* (Special Interest Paper No. 14). London : Home Office Research, Development and Statistics Directorate.
- Sheptycki, J. W. E. (2004b). Organizational Pathologies in Police Intelligence Systems ; some comments on the lexicon of intelligence-led policing. *The European Journal of Criminology*, 1(3), 307-332.
- Soeters, J. et Szvircsev Tresch, T. (2010). Towards cultural integration in multinational peace operations. *Defence Studies*, 10(1-2), 272-287.
- Smith, M. et Walsh, I.J. (2013). Do drone strikes degrade Al Qaeda? Evidence from propaganda output. *Terrorism and Political Violence*, 25(2), 311-327.
- Sparrow, R. (2007). Killer robots. *Journal of applied philosophy*, 24(1), 62–77.
- Sperling, J. et Webber, M. (2009). NATO : From Kosovo to Kabul. *International Affairs*, 85(3), 491-511.
- Stoecker, R. (1991). Evaluating and rethinking the case study. *Sociological review*, 39(1), 88-112.
- Tanner, S. (2013). Police « globalisée » et déploiements canadiens dans les opérations de paix. *Criminologie*, 462, 69-90.
- Thomas, G. (2011). A typology for the case study in social science following a review of definition, discourse and structure. *Qualitative Inquiry*, 17(6), 511-521.
- Torpy, G. (2007). Counter-insurgency. *The RUSI Journal*, 152(5), 18-22.
- Vuga, J. (2010). Cultural differences in multinational peace operations: A slovenian perspective.

International Peacekeeping, 17(4), 554-565.

Warren, T. C. (2010). The geometry of security : Modeling interstate alliances as evolving networks. *Journal of Peace Research*, 47(6), 697-709.

Waugh, W. L. et Streib, G. (2006). Collaboration and leadership for effective emergency management. *Public Administration Review*, 66, 131-140.

Winslow, D. (2004). Canadian society and its army. *Canadian Military Journal*, 4(4), 11-24.

Yin, R. K. (1994). Case study research : Design and methods. Dans J. Gerring (eds.). What is a case study and what is it good for? *The American Political Science Review*, 98(2), 341-354.

Yin, R. K. (2008). *Case study research : Design and methods* (4^{ème} éd.). Thousand Oaks, Californie : Sage.

Zapfe, M. (2016). Strategic culture shaping allied integration : the bundeswehr and joint operational doctrine. *Journal of Strategic Studies*, 39(2), 246-260.